

RAPPORT D'ACTIVITE

2020



Edition du 28/02/2021



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	4
PRESENTATION DES EQUIPES	5
EQUIPE SOCIALE D'EVREUX	7
Les différents types d'accompagnements au sein d'Habitat et Humanisme.....	8
<i>Témoignage</i> : parcours d'un ménage accompagné en IML	11
Accompagnement des réfugiés vers et dans le logement	12
<i>témoignage</i> : parcours d'un ménage nouvellement statutaire.....	13
Cartographie du parc logement	15
Profil et typologie des familles accompagnées	16
Niveau et nature des interventions de l'accompagnement par les travailleurs sociaux	18
Réseau partenarial	19
Accompagnement de proximité des bénévoles.....	20
Bilan & Perspectives.....	21
GESTION LOCATIVE	25
Bilan & Perspectives.....	25
MAISON RELAIS DE VERNON, "La Cérésia"	25
Profil et typologie du public accueilli	27
Organismes prescripteurs	28
Activité et accompagnement	30
MAISON RELAIS DES ANDELYS "La Sittelle"	37
Profil et typologie du public accueilli	38
Situation de la santé.....	40
Projet individuel des résidents.....	41
Organisation de la vie collective.....	42
Activité et accompagnement	48
Bilan & Perspectives.....	49
RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE DE VERNON, "Bellamira"	50
Profil et typologie des ménages accueillis	51
Gestion locative.....	53

Participation et action bénévoles.....	54
L'espace de vie sociale, EVS "Le Onze".....	54
Bilan & Perspectives.....	56
EQUIPE TECHNIQUE.....	58
Patrimoine de la foncière.....	58
Patrimoine solidaire et bailleurs sociaux.....	61
Bilan & Perspectives.....	62
EQUIPE COMMUNICATION & EPARGNE SOLIDAIRE.....	65
Dons et souscription.....	68
GOUVERNANCE ASSOCIATIVE.....	69
EQUIPE ADMINISTRATIVE & FINANCIERE.....	70
BILAN D'EXPLOITATION.....	70
SYNTHESE SOCIALE.....	72
Annexe 1 : Compte d'Exploitation 2020.....	73
Annexe 2 : Bilan 2020.....	74
Annexe 3 : Budget 2021.....	75

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association **HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE**

Création- Statut- Responsable

- Date de création de l'association : 22 Mai 2002.
- N° Récépissé de déclaration : n° 0273009497 - Préfecture de l'Eure.
- Date d'insertion au Journal Officiel : 17 Août 2002.
- Statut juridique : Association Loi 1901.
- L'Association dépend de la Fédération HABITAT et HUMANISME reconnue d'Utilité publique dont le siège social est à CALUIRE (Rhône) et qui regroupe 55 associations réparties sur toute la France.
- Nom du Représentant légal : Brigitte PAGES, Présidente.

Renseignements administratifs

- Adresse : 20 rue Chateaubriand - Immeuble Cévennes - Appt 143 – 27000 EVREUX
- Tél : 02.32.07.03.00
- Mail : eure@habitat-humanisme.org
- N° Siret : 453 472 383 000 26
- Code APE : 9499Z
- Date du dernier renouvellement du Conseil d'Administration : Le 25 mars 2019.
- Commissaire aux comptes : Cabinet FITECO.
- Agrément préfectoral relatif à :
 - L'ingénierie sociale, financière et technique, en date du 23 décembre 2015
 - L'intermédiation locative et de gestion locative sociale, en date du 23 décembre 2015

Objet de l'association **L'INSERTION PAR LE LOGEMENT**

L'Association aide les familles en grande difficulté ou en situation précaire à se loger. En effet, l'accès au logement est une première étape vers l'insertion sociale.

Au-delà du relogement des personnes, l'Association se fixe pour objectif de les accompagner dans leur prise d'autonomie : paiement du loyer, gestion d'un logement, insertion dans le

quartier et le voisinage... travail sur l'ensemble des problématiques des familles (budget, santé insertion professionnelle, parentalité, ...)

Situation géographique de l'association et zone d'action

L'Association occupe des bureaux au 20 rue Chateaubriand - Immeuble Cévennes - Appt 142 et 143 à EVREUX, mis à disposition (*gratuité 50% du loyer*) par Eure Habitat.

L'Association intervient sur tout le département de l'Eure.

PRESENTATION DES EQUIPES

L'association ébroïcienne est au 1 janvier 2020 composée de 8 salariées : 1 responsable de Gestion Locative ; 3 C.E.S.F ; 2 Responsables de maison relais et une adjointe et 1 responsable de l'Habitat intergénérationnel et des bénévoles répartis en équipes.

Equipe Sociale

Elle a pour mission de conduire les familles vers l'autonomie grâce à un double accompagnement par :

- Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale pour les actions de recherches de logement, les actions éducatives budgétaires et les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, D.D.C.S, Conseil Général, C.H.R.S...).
- Les bénévoles pour l'insertion locale, l'aide à la réhabilitation légère des logements.

Elle a la responsabilité de mettre en œuvre le projet social des maison relais « La Cérésia » de Vernon, « la Sitelle » des Andelys, l'Habitat Intergénérationnel, « Bellamira » de Vernon.

Equipe Technique

Cette équipe poursuit son activité d'entretien de l'ensemble des logements gérés par Habitat & Humanisme de l'Eure. Elle suit les chantiers de réhabilitation et approuve les factures correspondant aux ordres de service passés par la Foncière d'Habitat et Humanisme*. Elle est en charge de la recherche de logements privés auprès de « propriétaires solidaires » dans le cadre du dispositif location/sous location.

Elle initie et conduit les nouveaux projets.

Equipe Communication et Finances

Elle a pour mission de promouvoir HABITAT et HUMANISME de l'Eure ; de faire connaître son projet et ses actions ; de recueillir des adhésions, des fonds, de promouvoir les produits d'épargne solidaire Habitat et Humanisme, et de recruter de nouveaux bénévoles.

Equipe administrative

Elle a pour mission de faire la gestion locative des logements sous la responsabilité directe de l'association (en particulier dans les dispositifs « location/sous location » et baux glissants), de préparer les dossiers de demande de subvention, de tenir la comptabilité et de garder la traçabilité du fonctionnement de l'association.

Coordination

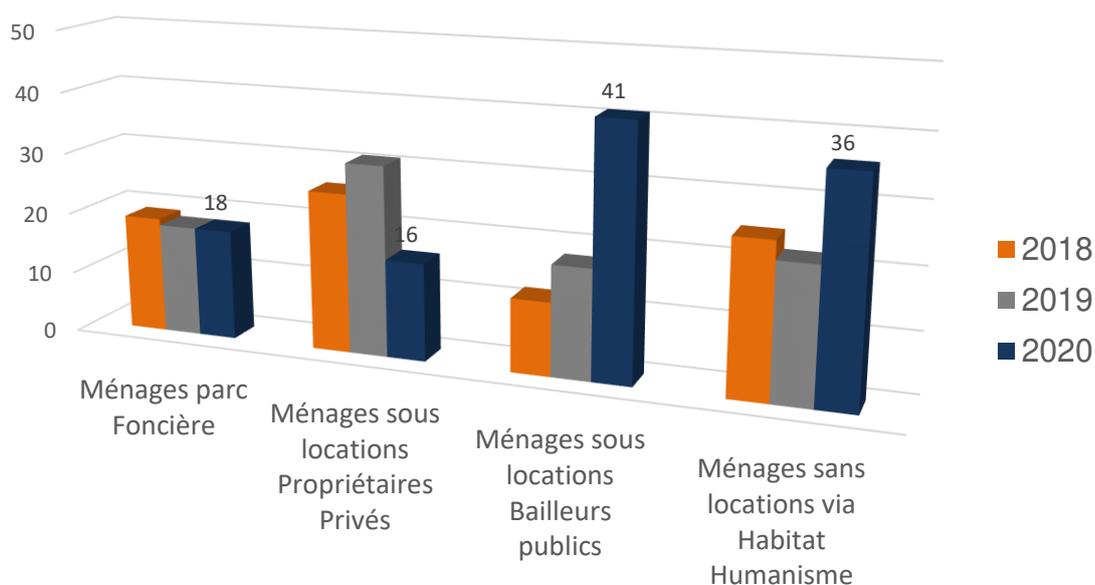
En septembre 2020 un coordinateur salarié plein temps nous a rejoints en raison de l'augmentation de taille de l'association et de son activité.

RAPPORT D'ACTIVITE EQUIPE SOCIALE EVREUX

En 2020, nous avons reçu plus de 108 nouvelles demandes de logements pour des ménages orientés par nos partenaires (SIAO, services sociaux de secteur...) ou nous contactant par eux-mêmes.

Nous avons accompagné 111 ménages tous types d'accompagnement confondus :

- 16 ménages accompagnés en sous-location parc privé GLA (gestion locative adaptée)
- 4 ménages accompagnés en IML Logement d'abord
- 7 ménages accompagnés en IML Bailleur social
- 9 ménages accompagnés en bail glissant
- 18 ménages accompagnés en logement appartenant au parc de la Foncière Habitat Humanisme
- 21 ménages accompagnés dans le cadre de la Convention avec la DDCS pour l'accompagnement des personnes réfugiées.
- 36 ménages accompagnés en « accompagnement simple »



LES DIFFERENTS TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS AU SEIN D'HABITAT ET HUMANISME

L'accompagnement dans le parc de la Foncière Habitat et Humanisme

Les logements appartiennent au parc de la Foncière HH ; la gestion locative est réalisée par une AIS « Soliha ». Le loyer des logements est adapté aux ménages ayant de faibles ressources.

Le contrat de location est un contrat classique de droit commun.

Notre accompagnement est centré sur la recherche de candidature, l'élaboration et la participation à des CAL (Commissions d'Attribution des Logements), l'ouverture des droits des nouveaux ménages, l'accompagnement budgétaire si impayés de loyer, l'accompagnement social à la demande du ménage (non contractualisé, non obligatoire).



L'accompagnement en sous-location parc privé (GLA : gestion locative adaptée)

Les logements sont mis à disposition par des propriétaires privés, dit « bailleurs solidaires » ; nous sous louons à des ménages uniquement orientés par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou par la commission du DALO.

La durée de l'accompagnement ne peut excéder 24 mois (période contractualisée de 6 mois, renouvelée en fonction de l'évolution de l'autonomie de la famille).

L'accompagnement global est effectué par un travailleur social (visites à domicile et RDV au siège). L'objectif est que le ménage soit en capacité d'intégrer un logement autonome au bout de 2 ans de sous-location.

L'évaluation et le diagnostic sont faits en amont par le SIAO puis par le travailleur social d'HH qui présente la famille en CAL. Tout l'enjeu est de pouvoir statuer sur la capacité, le pouvoir d'agir du ménage sur la période d'accompagnement.

Notre travail en interne, avec la gestion locative, nous permet d'anticiper les situations d'impayés.

Pour atteindre nos objectifs des liens avec de nombreux partenaires sont indispensables.



L'accompagnement en bail glissant

Ce dispositif de médiation locative, consistant à favoriser la relation entre un bailleur social et un ménage, permet l'accès au logement à des personnes ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

Habitat et Humanisme est financé par le Conseil Départemental de l'Eure pour ce dispositif.

Ce dispositif a été refondu à l'été 2018 en ce qui concerne la durée du bail et la contractualisation de l'accompagnement. Le bail glissant dure 5 mois, à l'issue duquel un entretien tripartite a lieu entre le bailleur, l'association et le ménage accompagné. Cet entretien tripartite donne lieu à une décision de trois types : glissement, consolidation (l'accompagnement perdure 3 mois avant le glissement), réorientation.

L'orientation est réalisée via une demande effectuée au Conseil Départemental, qui valide la demande et mandate l'association pour la prise en charge de l'accompagnement.



La mesure est dédiée à des personnes dont les difficultés résident principalement dans l'accès au logement.

Le bail glissant sécurise le sous-locataire mais rassure aussi le bailleur en raison du suivi et du soutien effectué par l'association.

L'accompagnement des ménages en logement financés IML

IML - La colocation pour l'accueil des réfugiés

Il s'agit d'un dispositif instauré depuis juin 2017 (financement pour 2 réfugiés)

Un logement sur Evreux est mis en colocation pour trois hommes réfugiés nouvellement statutaires orientés par la DDCS (sous réserve de la décision de la CAL HH). Une de ces trois places est allouée à une personne accompagnée dans le cadre de notre convention avec la DDCS (cf. 1.5).

L'accompagnement est basé sur le même principe qu'une sous-location parc privé.

L'intégration en France reste un axe important dans le travail mené en collaboration avec l'accompagné.

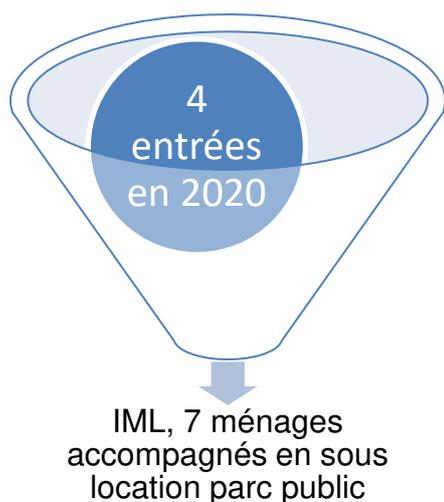


2 REFUGIES ENTRES EN 07-2019 ET 10-2019

IML - L'adaptation du dispositif à la situation du ménage (IML Bailleur social)

En 2018, nous avons reçu la candidature d'un ménage pour un accompagnement en bail glissant.

La situation n'était pas adaptée à ce dispositif, les objectifs ne pouvant être atteints sur la durée de la mesure bail glissant.



La DDCS a accepté d'adapter le dispositif existant à la situation particulière du ménage en recourant à la mise en place d'une mesure d'accompagnement financée par l'IML. Il s'agit d'un accompagnement de deux ans dans un logement du parc social, avec glissement du bail à terme.

Depuis, nous recourons à ce dispositif lorsqu'une demande de GLA nous est orientée et que l'association ne dispose pas du logement adapté à la famille en termes

de superficie et de secteur.

Ce dispositif est en cours de développement et en phase de construction du cadre légal.

PARCOURS D'UN MENAGE ACCOMPAGNE EN IML

Monsieur W est accompagné par l'association Habitat et Humanisme depuis juillet 2021.

Orienté par le SIAO pour un accompagnement en IML, Monsieur avait quitté le domicile familial à l'âge de 18 ans. Il a vécu dans une tente durant une quinzaine d'années et n'a jamais été locataire par le passé.

Depuis juillet 2020, il est sous locataire d'un T1 à Louviers et bénéficie d'un accompagnement d'habitat & humanisme.

C'est tout un apprentissage pour Monsieur qui aujourd'hui a su se saisir de l'accompagnement et qui est dans une progression incroyable.

Son logement est bien entretenu, il l'a aménagé au fur et à mesure.

Aujourd'hui il est épanoui dans cette nouvelle vie et envisage de nouveaux projets (insertion professionnelle, mobilité, ...)

IML Logement d'abord

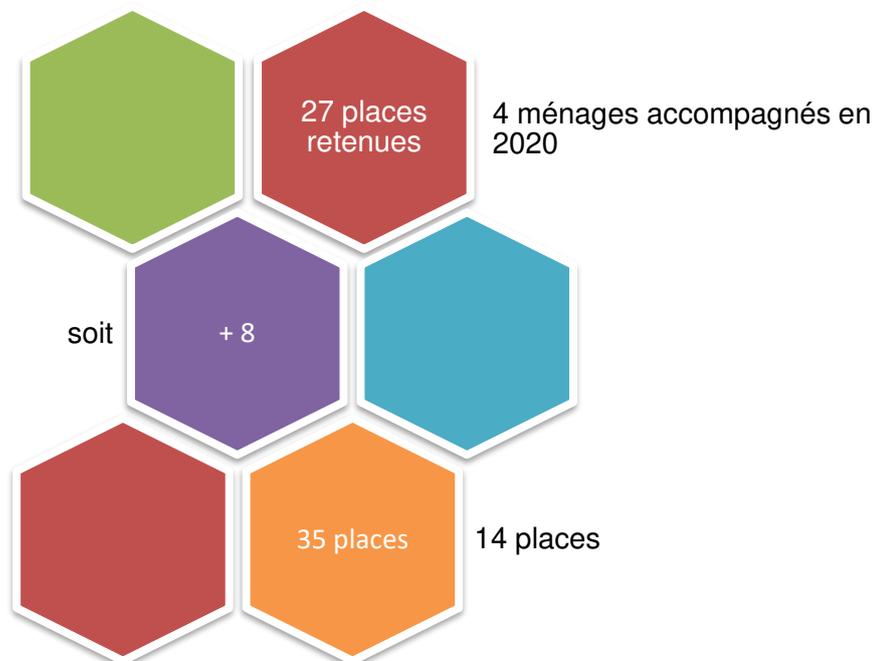
L'Etat fixe comme une de ses priorités la lutte contre les difficultés de logement dans le but de garantir un parcours résidentiel efficient pour les personnes les plus en difficulté vis-à-vis de l'accès ou le maintien durable dans un logement.

Dans ce cadre le plan quinquennal pour le Logement d'abord vise à une augmentation du parc d'intermédiation locative.

En mai 2020 nous avons donc répondu à un appel à projet IML Logement d'abord. Ce dispositif s'intégrait à notre dispositif déjà existant de GLA. L'association bénéficiait de l'expertise et de l'organisation nécessaires pour fonctionner de manière optimale, l'objectif étant d'amener les familles accompagnées vers un logement pérenne de droit commun.

Différents types de logements ont été proposés pour répondre : logements de propriétaires privés, logements de la Foncière avec toujours le principe location/sous-location.

Nous avons été retenus pour 27 places plus 8, soit 35 places.



Accompagnement des réfugiés vers / dans le logement (AVDL convention DDCS)

Nous avons répondu à l'appel à candidature en juin 2018 ; une convention a été signée en septembre 2018, pour l'accompagnement de 25 ménages., réfugiés statutaires (carte de séjour de 10 ans) ou avec protection subsidiaire (carte de séjour de 4 ans) et déjà présents sur le territoire de l'Eure.

L'objectif de l'accompagnement est l'autonomie dans les démarches, la gestion du budget, l'acquisition des droits et devoirs d'un locataire et l'insertion dans la société française.

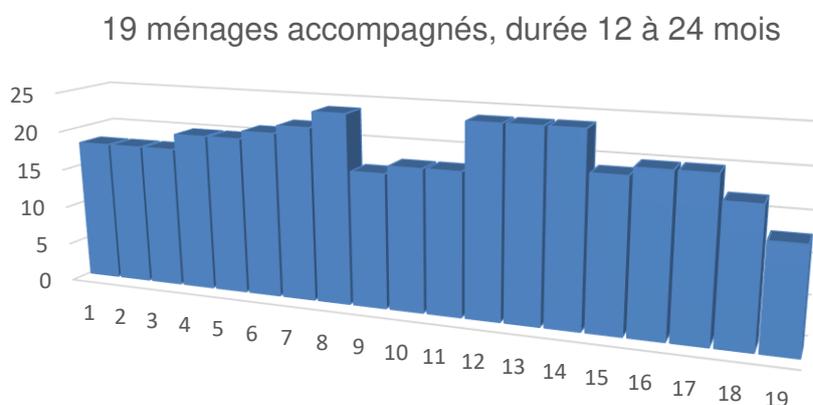
Ces candidats nous sont orientés par les structures d'hébergement, la DDCS et le SIAO.

Deux modalités d'accompagnement, adaptées au degré d'autonomie des ménages :

- Accompagnement en sous-location (bail porté par HH) dans des logements du parc HH, des logements sociaux ou de Soliha. L'accompagnement dure entre 6 à 24 mois.
- Pour les personnes plus autonomes, le ménage est titulaire de son bail (logement de la Foncière HH, bailleur social, privé ou Soliha). L'accompagnement dure entre 6 et 12 mois.

Un bilan trimestriel est envoyé à la DDCS pour chaque ménage accompagné.

Les accompagnements sont très positifs en ce qui concerne l'autonomie, l'apprentissage de



la langue française et les démarches administratives.

Un renouvellement, avec un accompagnement de 20 ménages a été signée fin 2019 et un autre pour 30 ménages fin 2020.

PARCOURS D'UN ACCOMPAGNEMENT D'UN MENAGE NOUVELLEMENT STATUTAIRE

Monsieur Z est de nationalité soudanaise et arrivé en France en octobre 2016. Il est célibataire et non marié.

Il est accompagné par l'association habitat & humanisme depuis un an et demi en GLA, dans l'objectif de l'accompagner dans son nouveau statut de nouveau locataire, l'accompagnement dans la gestion du budget et le soutien dans l'ensemble des démarches administratives et l'insertion sociale et professionnelle.

Acteur de son projet, Monsieur Z a quitté habitat & humanisme en janvier 2021 pour une orientation vers le logement de droit commun dans la commune d'Evreux.

Aujourd'hui, il travaille au sein d'un chantier d'insertion et a pu échanger son permis et acquérir un véhicule. Il est autonome dans la gestion de son logement.

L'accompagnement simple

L'accompagnement simple est à destination de deux publics distincts :

- Les ménages sortants d'un de nos dispositifs de logement
- Les ménages se présentant spontanément à nous ou orientés par les partenaires

Dans le premier cas, il s'agit d'un accompagnement non obligatoire proposé aux ménages sortant d'un de nos dispositifs précédemment décrit, afin d'asseoir les acquis et d'assurer la transition. Nous nous tenons disponibles pour les ménages relogés durant 3 mois, afin de nous assurer de l'ouverture des droits au logement, de la mise en place du paiement du nouveau loyer et la maîtrise du nouveau budget.

Cet accompagnement est plus représentatif que le second, qui est plus anecdotique.



36 MENAGES EN « ACCOMPAGNEMENT SIMPLE »

L'accompagnement social et la sensibilisation à l'entretien des logements

Depuis 2017, il a été mis en place des visites régulières des appartements faites conjointement par l'équipe technique et les travailleurs sociaux.

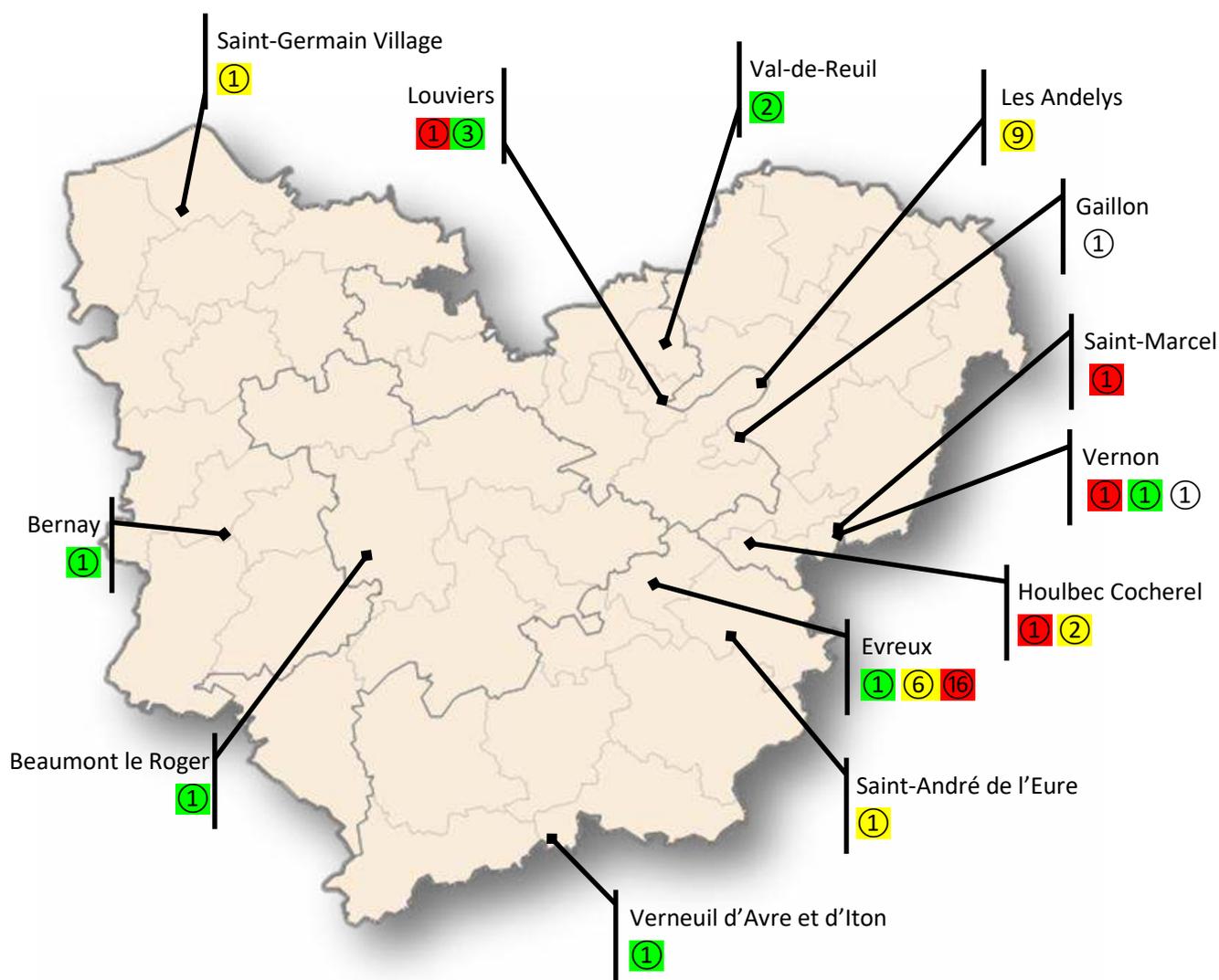
Ces visites permettent de sensibiliser mais aussi d'effectuer un travail éducatif auprès des locataires autour de l'entretien des logements et l'appropriation de ceux-ci travail indispensable en vue de l'accès à un logement de droit commun.

Il en est de même pour les personnes réfugiées.

Ces visites régulières sont associées si possible à des visites intermédiaires permettant un pré- état des lieux afin d'évaluer et quantifier les travaux pour les locataires au moment du relogement.

Dans le but de poursuivre cette démarche de sensibilisation et d'ancrer les pratiques, un mécénat Orange est venu renforcer l'équipe technique et sociale. Sa mission se termine en fin décembre 2020.

CARTOGRAPHIE : PRESENCE DES LOGEMENTS HABITAT ET HUMANISME DANS LE DEPARTEMENT DE L'EURE SUR L'ANNEE 2020

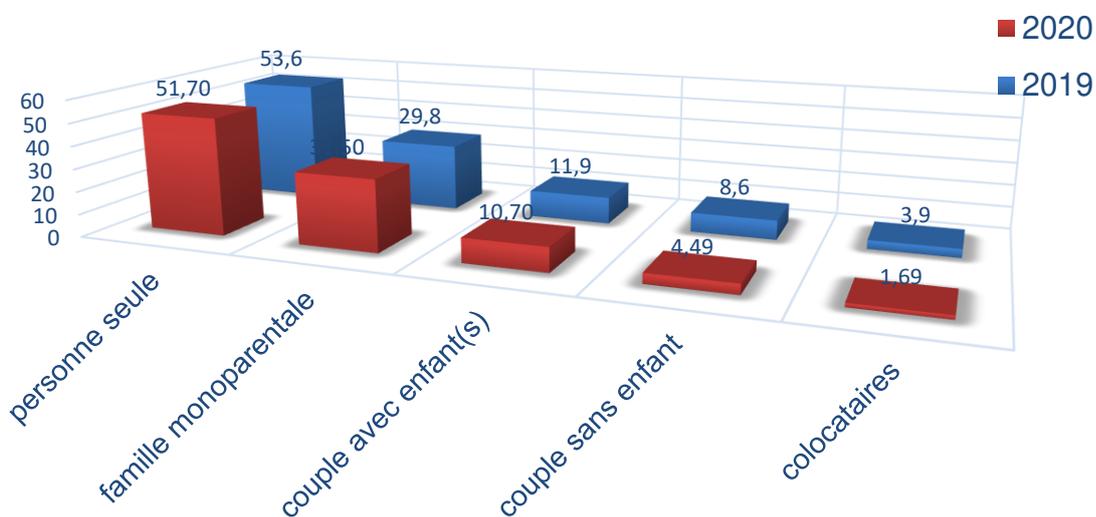


Logement foncière

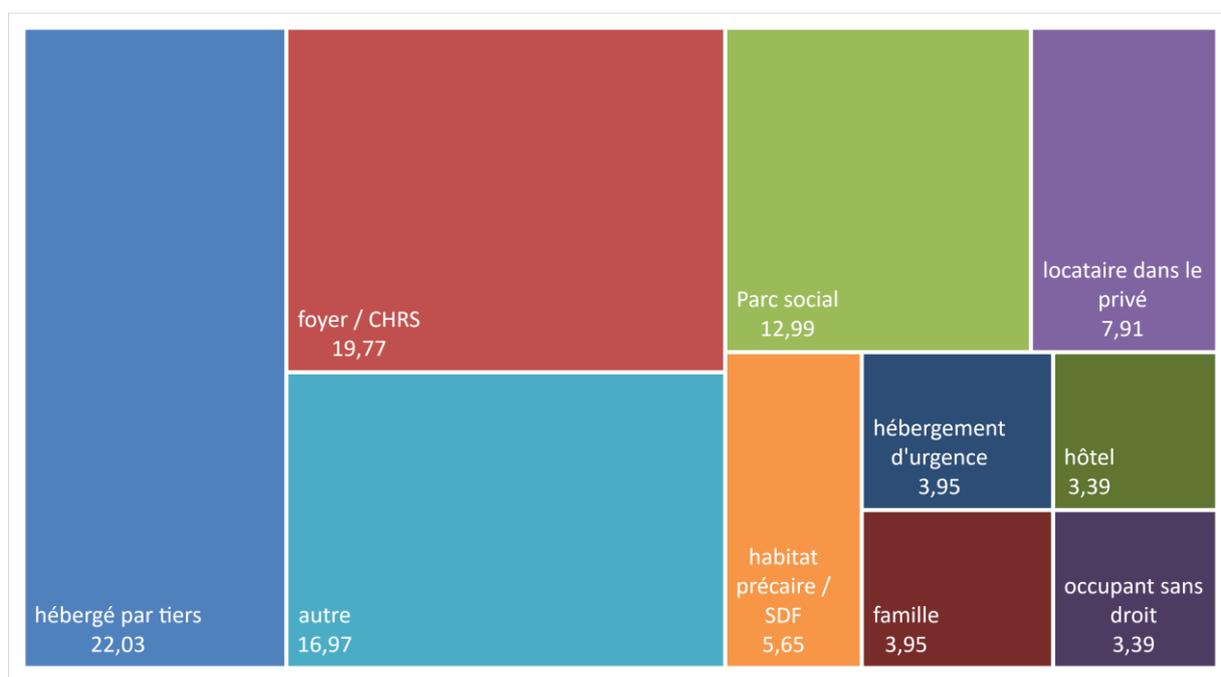
Logement en bail glissant

Logement temporaire

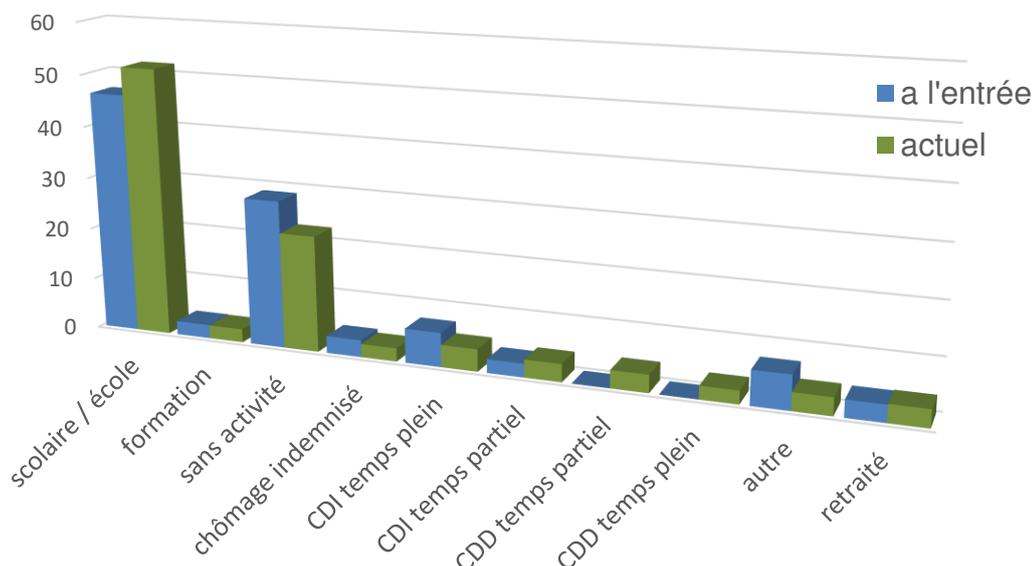
COMPOSITION DES FAMILLES ACCOMPAGNEES



ET LEUR MODE D'HABITATION AVANT L'ACCOMPAGNEMENT

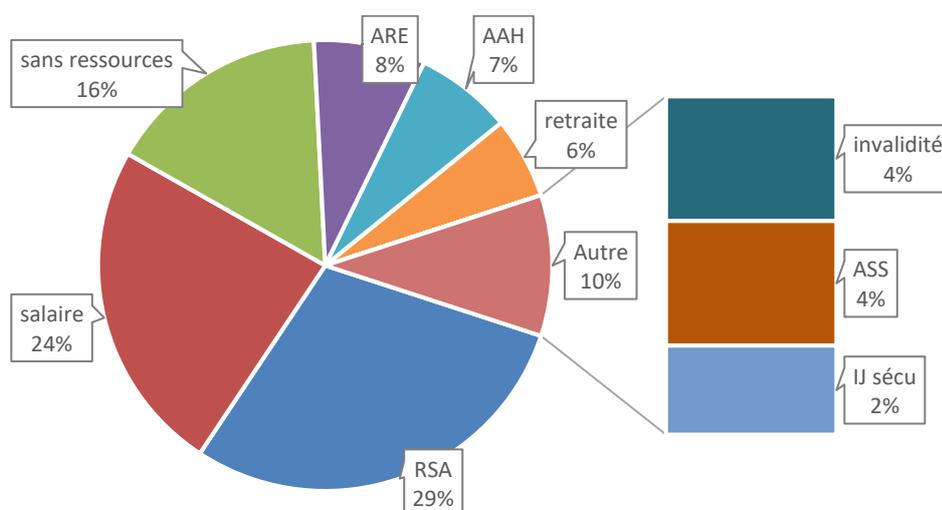


ACTIVITE A L'ENTREE ET AU COURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

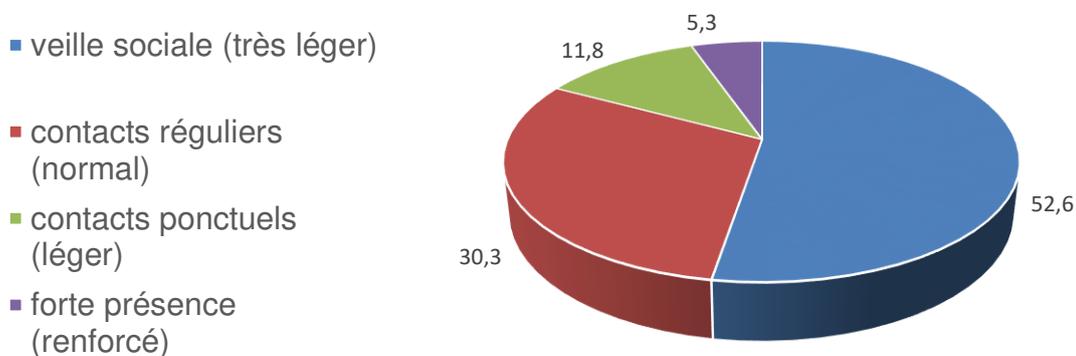


L'insertion professionnelle fait partie intégrante de l'accompagnement social proposé dans le cadre des différents dispositifs où l'accompagnement y est obligatoire (GLA, BG, dispositifs réfugiés, AML). Pour cela, des orientations sont réalisées vers les partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle.

REPARTITION DES RESSOURCES PRINCIPALES



ACCOMPAGNEMENT, LE NIVEAU D'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

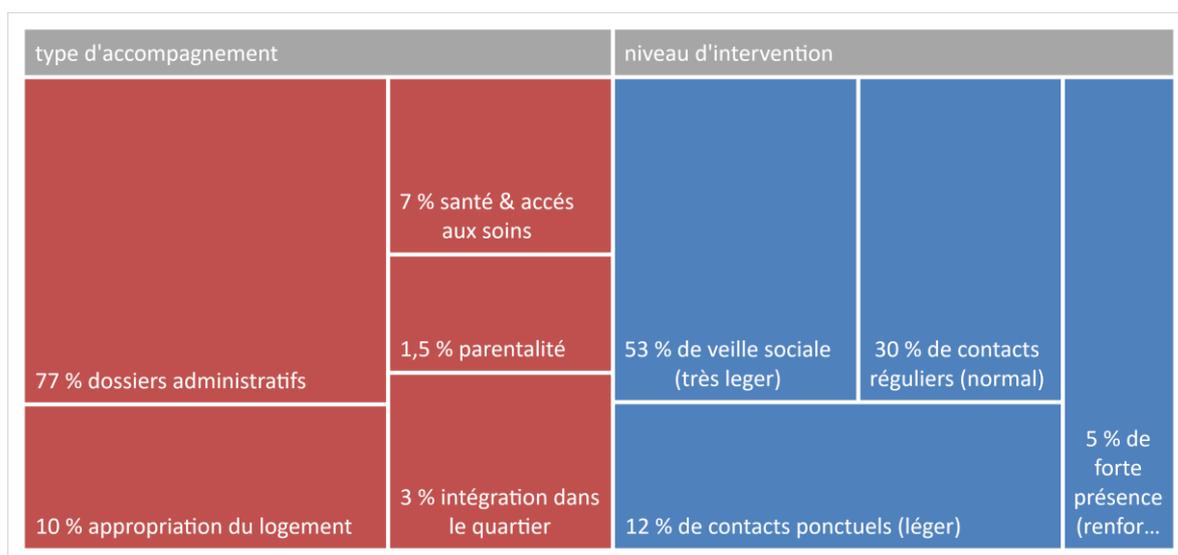


Nous intervenons auprès des familles à leur domicile ou en RDV bureau.

Quatre niveaux d'intervention reflètent notre accompagnement :

- Contacts réguliers : un RDV ou VAD par mois ou toutes les 3 semaines.
- Veille sociale : cela concerne les accompagnements en Foncière et les demandes en attente de logement.
- Forte présence : accompagnement très soutenu, soit au minimum une fois par semaine.
- Contact ponctuel : contact à l'initiative du travailleur social auprès des locataires du parc de la Foncière.

LA TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS,

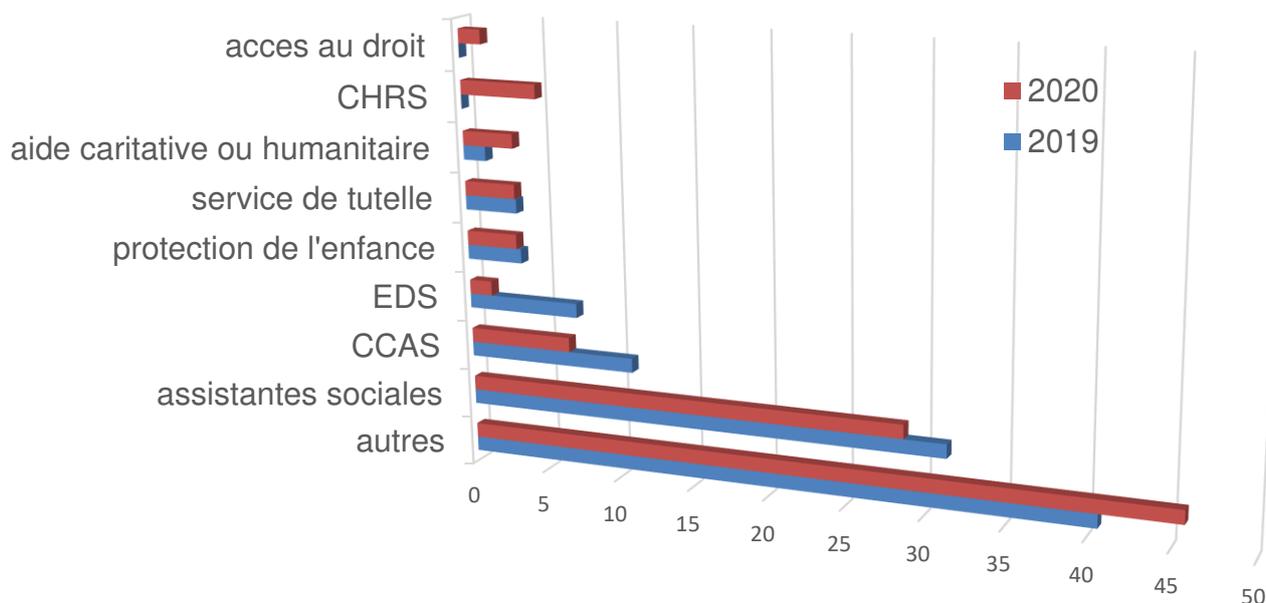


Nous entendons par dossiers administratifs ou papiers, l'accompagnement budgétaire, l'ouverture et le renouvellement de droits, les échanges partenariaux, les contractualisations et les évaluations, la rédaction des notes sociales et des rapports sociaux, l'instruction des aides financières...

A L'APPUI D'UN RESEAU DE PARTENARIAT ACTIF

Nous entendons par « autres » : Justice, famille, organisme de formation et d'accompagnement vers l'emploi, organisme alimentaire, organisme bailleur, commissariat.

Nous entendons par « propriétaire du logement » : parc privé.



Nous notons un travail en partenariat important, qui va au-delà des orientations avec les assistantes de service social du secteur.

Nous aidons entre autres les différents partenaires à affiner leurs orientations vers le logement le plus adapté à la situation des ménages. Des notions de conseil et d'expertise du logement aux assistantes sociales de secteur ainsi qu'aux bailleurs pour aiguiller leurs orientations.

En 2019, nous avons développé davantage les dynamiques partenariales pour nous rendre plus visible aux différents partenaires méconnaissant nos dispositifs. Nous avons présenté notre association et ses dispositifs à : ADOMA/ADAEA/SIAO/Conseil Départemental concernant les mineurs non accompagnés/SPIP. Ce temps semble avoir porté ses fruits.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE DES BENEVOLES

L'accompagnement social est effectué par les salariées, travailleurs sociaux, qui peuvent faire intervenir des bénévoles sur certaines situations.

L'accompagnement bénévole est complémentaire de celui des travailleurs sociaux, se fait en lien étroit avec ceux-ci.

Le niveau d'intervention va de l'aide administrative, participation aux loisirs culturels, alphabétisation, démarches de santé, découverte d'un quartier, ville...

Dans son engagement avec Habitat et Humanisme, le bénévole adhère à la Charte du Mouvement.

ACCOMPAGNEMENT : BILAN & PERSPECTIVES

L'accompagnement social des réfugiés vers et dans le logement

Concernant l'accompagnement social des réfugiés vers et dans le logement, nous nous sommes fixés des objectifs :

- Le développement de notre communication auprès des prescripteurs (structures hébergeantes, référent RSA dédié, Education et Formation, l'AFPA, etc.) reste à poursuivre et notamment concernant les types d'accompagnement proposés ainsi que les procédures d'orientation.
- Travailler l'accès à la culture et aux loisirs de ce public par l'orientation vers différents lieux culturels (médiathèque, musée, cinéma, associations...). Cet axe de travail permet également de rompre l'isolement que subit ce public déraciné.
- Le maintien des visites techniques des logements en apportant des supports d'utilisation des électro-ménagers à porter ses fruits tant sur le point de l'utilisation des appareils que sur celui du logement en lui-même (entretien, travaux à la charge de chacun : sous locataire/ association ou bailleur). Un point reste à travailler, celui des économies d'énergie par l'utilisation d'outils (jeux, tableaux de relevés).

Le dispositif IML

Ce dispositif a poursuivi sa phase d'expérimentation en 2020. Devant le besoin grandissant, il convient à présent de travailler sur le cadre légal ainsi que sur son financement. Cette démarche est en cours de construction.

Ainsi une réponse à un appel à projet pour celui concernant « le logement d'abord », a été émise et a obtenu une réponse favorable pour des places via des propriétaires privés.

Durant cette année à venir, ce dispositif va être davantage développé dans de nombreux secteurs en ayant recours à des bailleurs privés et sociaux.

A l'issue de ce développement, une phase de communication devrait être enclenchée afin de faire connaître des prescripteurs le dispositif mis à la disposition de leur public.

GESTION LOCATIVE ; ASSURER LA GESTION DES LOGEMENTS DE PROPRIETAIRES PRIVES SOLIDAIRES, DES BAUX GLISSANTS DE L'IML BAILLEURS SOCIAUX

L'équipe de gestion locative comprend 3 personnes :

- 1 salariée à 80%.
- 1 bénévole présente 1 jour par semaine pour l'élaboration des avis d'échéance avec saisie des règlements.
- 1 bénévole pour faire les pré-état des lieux et Etat des lieux aux alentours d'Evreux.

L'équipe de gestion locative travaille en étroite collaboration avec l'équipe sociale.

Commission Attribution Logements (CAL)

La gestionnaire participe aux CAL s'agissant des logements qu'elle gère avec l'équipe sociale.

L'entrée dans les lieux

- Avec les propriétaires :

Les formalités suite à la captation d'un logement auprès d'un propriétaire privé se font en lien avec le bénévole responsable propriétaires solidaires : Détermination des provisions de charges, établissement des baux Code Civil et états des lieux entrant avec le propriétaire, création des virements permanents pour les paiements des loyers aux propriétaires, souscription des contrats d'assurance habitation et des contrats d'entretien chaudière, gestion des conventions ANAH.

- Avec les occupants

Rédaction de la convention d'occupation temporaire, établissement des états des lieux entrant entre HH et les occupants, information du syndic des coordonnées des nouveaux locataires pour mise à jour des interphones, boîtes à lettres..., dossiers de demandes d'Aide au Logement auprès de la CAF ou de la MSA, information du changement de locataire auprès de l'assureur, de la société d'entretien de la chaudière, du syndic, du propriétaire...

Le quittancement :

Tableur Excel 'maison' pour la saisie et l'établissement des avis d'échéance, et ce en attendant d'avoir un logiciel de gestion en lien avec celui de la comptabilité.

Saisie des avis d'échéance reçus des bailleurs, saisie des AL et APL, suivi et saisie dépôts de garantie, aide au 1^{er} mois (*demandes auprès du FSH ou échéancier*), suivi et saisie des plans d'apurement de dettes locatives, suivi et saisie de la GPL (*Garantie pour Paiement de Loyer*) reçues

L'encaissement – Le suivi des paiements et relances

- Enregistrement des paiements des locataires.
- Etablissement des avis d'échéance et envoi.
- Envoi de lettres de rappel, envoi de lettres AR pour mise en demeure.
- Elaboration d'un tableau de synthèse des impayés

Le suivi des travaux

Le suivi des travaux est réalisé par le responsable technique avec participation de la salariée du service de gestion pour une partie.

Contentieux

En 2020, nous n'avons pas mené de procédure d'expulsion.

Le suivi des dossiers

Renouvellement des contrats d'entretien chaudières, contrats d'assurance, suivi des sinistres éventuels, révision des loyers, renouvellement des Conventions d'Occupation Temporaire établies en général pour 6 mois déclaration annuelle des loyers à la CAF, régularisations des charges locatives aux propriétaires et aux locataires, suivi des FSH sollicités, reçus, mise en jeu de la GPL.

La sortie du logement

Pré-état des lieux puis état des lieux sortant réalisés par des bénévoles.

Solde de tout compte

Il est établi, à partir des échéances de loyer et charges non encore réglées et des travaux résiduels dus par le locataire et non réalisés.

Pour les locataires bénéficiant de la GPL, si le montant dépasse le montant du dépôt de garantie, une demande d'aide spécifique de couverture est émise.

Dans les autres cas, un plan d'apurement est mis en place par les CESF.

Réunion de gestion

Une réunion de gestion avec la présidente, la responsable de l'accompagnement, la responsable gestion locative et les salariées a lieu toutes les 6 semaines : Situation financière de chaque locataire, impayés, conduite à tenir.

Ces réunions de gestion ont été maintenues pendant les périodes de confinement.

GESTION LOCATIVE BILAN & PERSPECTIVES

L'activité de la gestion locative suit en partie celle de l'équipe sociale.

Toutes les familles accompagnées ne sont pas gérées sur le plan locatif par Evreux ; à l'inverse un même logement peut voir 2 familles différentes dans l'année.

Le constat pour l'équipe de gestion locative est le même que pour l'équipe sociale : l'année 2020 a vu une augmentation d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITE « LA CERESIA » MAISON RELAIS DE VERNON

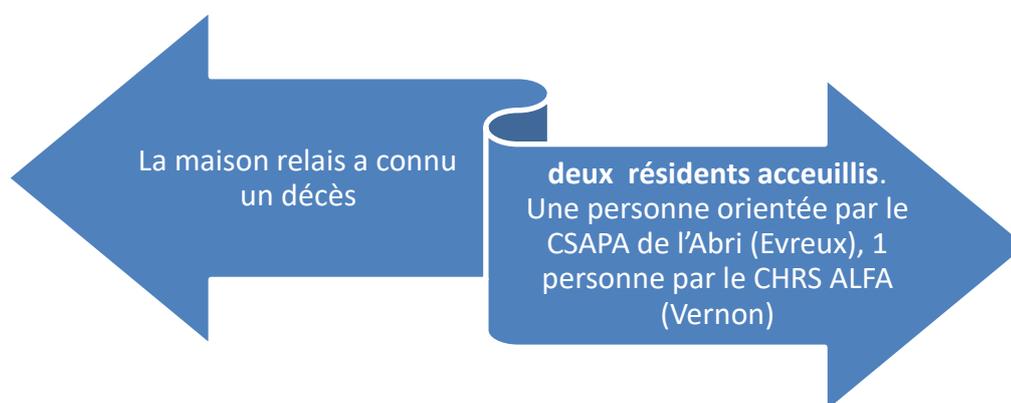
Les résidents

La maison relais « La Cérésia » comporte 18 logements équipés (16 T1 et 2 T1' pour couple), et des espaces de vie communs favorisant les échanges.

Les logements sont autonomes (pièce à vivre, kitchenette, salle de bain) et les parties communes sont constituées d'un petit salon (avec coin informatique), d'une laverie, d'une grande cuisine et d'un jardin.

Nous avons deux logements en ville (annexes de la maison relais) afin de compenser la fermeture des 2 logements D16 & D17 (bâtiment fissuré, s'effondrant et démoli). Les locataires sont toujours liés à la maison relais par un contrat d'occupation, ils bénéficient de l'APL-foyer, continuent d'utiliser les parties communes et participent à la vie collective.

Mouvement des locataires en 2020



Après chaque départ de locataire, il nous faut remettre le logement en état : peinture et rachat de mobilier. La situation est plus complexe quand la cause du départ est un décès, et que les ayants droits refusent toute succession. Dans ce cas de figure Habitat et Humanisme doit entreprendre les démarches juridiques afin de libérer les lieux au plus vite. Cela a été le cas cette année.

Les Commissions d'Attribution au Logement

Elles se réunissent à chaque vacance de logement. Les dossiers, **exclusivement envoyés par le SIAO**, sont mis en attente et étudiés en CAL.

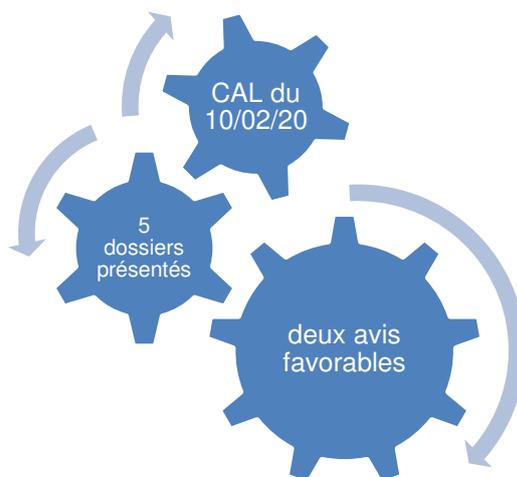
Les candidats sont rencontrés une ou plusieurs fois à la maison relais avant la CAL (compléments d'informations, visite des lieux, lecture du règlement intérieur)

La décision finale appartient à Habitat et Humanisme de l'Eure. Pour les candidatures non retenues, une notification de refus justifiée est envoyée à l'organisme demandeur.

Pour l'admission des candidats nous organisons des commissions où sont invités :

- un représentant DDCS
- un représentant CD
- un représentant de la Ville de Vernon
- un représentant du CCAS de Vernon
- un administrateur H&H
- les responsables de maison

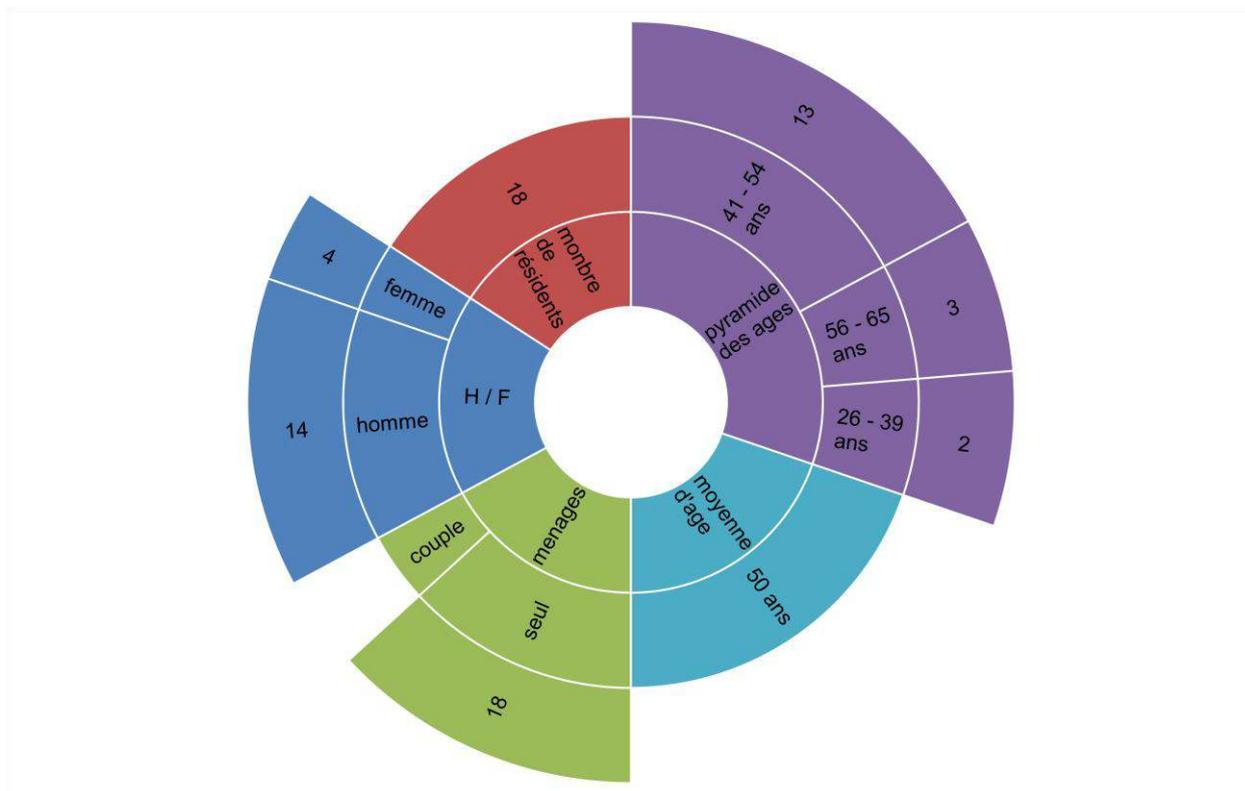
Tout organisme prescripteur peut être présent à la CAL à titre exceptionnel afin de présenter un dossier.



Cette commission fonde son avis notamment sur les critères suivants :

- L'autonomie du candidat dans les actes de la vie quotidienne.
- Son souhait de vivre dans un contexte semi collectif.
- L'acceptation par le candidat du règlement intérieur de la maison, de l'accompagnement social, médical et/ou psychologique réalisé par des partenaires extérieurs.
- L'équilibre d'occupation de la Maison (importance de la mixité des parcours, des sexes, des âges ...).
- Le parcours logement, l'isolement, le besoin d'étayage.
- Les faibles ressources.

MAISON RELAIS « LA CERESIA », LE PUBLIC ACCUEILLI



La population de La Cérésia est essentiellement masculine, 78% des résidents accueillis sont des hommes. Cette tendance reste constante.

Un couple a intégré la maison relais en 2012. Il n'y en a pas eu depuis plusieurs années. Nous rappelons que La Cérésia est en capacité d'accueillir deux couples.

Majoritairement, les résidents de La Cérésia ont entre 40 et 54 ans (72%). Cette tranche d'âge est toujours la plus représentée. Cependant cette tranche est bien plus importante aujourd'hui qu'en 2013 (53%)

La population de la maison relais est bien implantée localement, 56% des résidents vivaient à Vernon ou étaient fortement attachés à cette ville (et son agglomération) avant leur arrivée.

En comparant ces données avec celles de 2013, nous pouvons constater une tendance vers un élargissement des zones géographiques d'origine. En effet, en 2013, 69% des résidents étaient issus de Vernon contre 56% aujourd'hui.

La population de la Maison relais est bien implantée localement, 56% des résidents vivaient à Vernon ou étaient très attachés à cette ville et son agglomération.

ORGANISMES PRESCRIPTEURS DES RESIDENTS

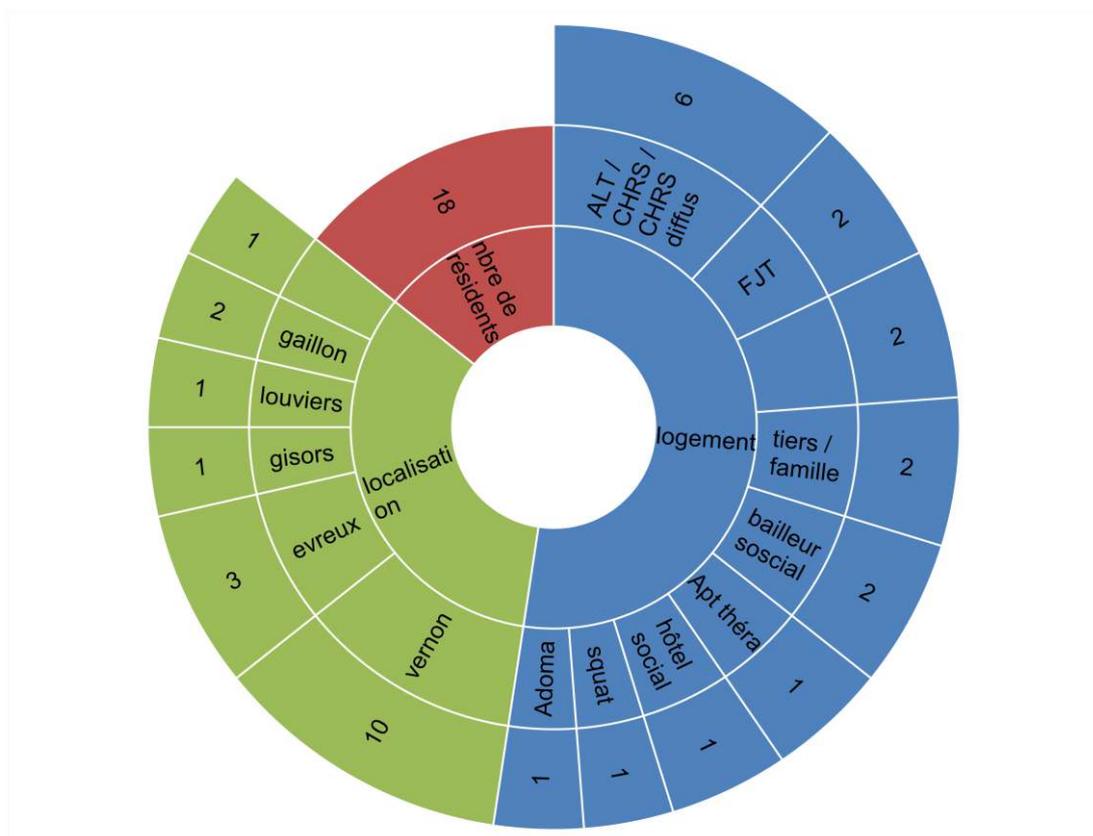
Organismes prescripteurs	Nb de résidents	
CCAS Vernon	0	0 %
CMS du secteur	1	5 %
ADISSA	2	12 %
SAO	1	5 %
L'Arbre Aux Légumes	1	5 %
Injonction préfectorale	2	12 %
Armée du salut - Louviers	1	5 %
FJT Jeunesse & Vie	2	12 %
ATMPE Ass. Tutélaire	1	5 %
ALFA	4	22 %
Association l'Abri	3	17 %
TOTAL	18	

Nous constatons aujourd'hui un net recul des services sociaux du secteur de Vernon (CCAS et CMS) comme prescripteur de candidats pour la Maison Relais. Ces services cumulent 5% des prescriptions en 2020 contre 48% en 2013.

Nous constatons une diversification plus importante en 2020 des prescripteurs, et notamment un accroissement conséquent des orientations issues du CHRS ALFA. Globalement, la palette de nos partenaires à l'origine des orientations pour la Maison Relais s'est élargie.

Cette diversification des prescripteurs est certainement due à une meilleure connaissance du dispositif Maison relais sur le secteur, mais aussi par l'intervention du SIAO et du traitement des dossiers sur tout le territoire de l'Eure.

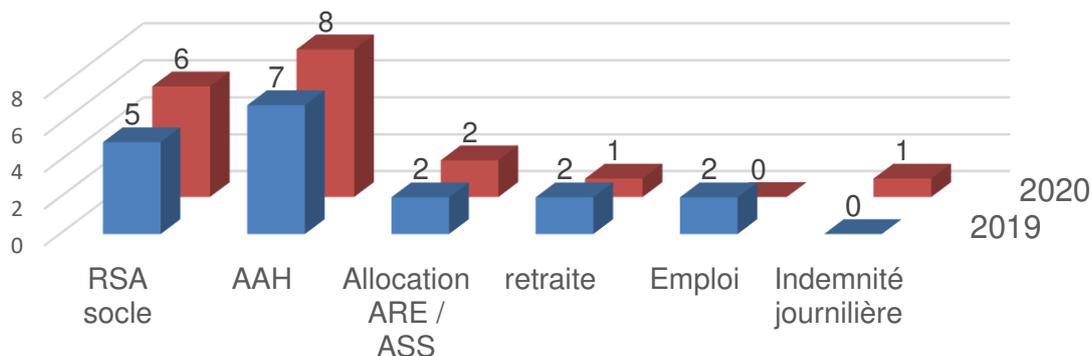
LOCALISATION ET TYPE DE LOGEMENTS AVANT L'ADMISSION EN MAISON RELAI



RESSOURCES DES RESIDENTS

Les résidents de La Cérésia vivent dans une précarité financière : RSA, AAH.

Nous constatons que les bénéficiaires de l'AAH sont en progression (44% en 2020, 32% en 2014, 28% en 2013).



On peut expliquer cette évolution par le fait que certains résidents améliorent leur condition de vie, une fois installés en Maison Relais, en entreprenant les démarches auprès de la MDPH.

Cette tendance est aussi la conséquence de la hausse des orientations faites par des prescripteurs en lien avec la santé comme ADISSA ou l'Abri (CSAPA).

L'ACTIVITE DANS LA MAISON RELAIS

Deux salariés sont présents à temps plein, du lundi au vendredi pour organiser, animer et cadrer la vie dans la maison.

Ces derniers travaillent en lien avec un bénévole référent et d'autres bénévoles, présents sur les temps d'animation et sur la gestion technique.

GESTION DU COLLECTIF PENDANT LA CRISE SANITAIRE, COVID 19

A partir de mars 2020, au rythme imposé par les mesures gouvernementales, la Maison relais de Vernon a dû se confiner et arrêter toutes activités collectives, jusqu'au déconfinement, au mois de mai.

Pendant cette période de confinement, les salariés de la structure ont assuré une présence deux matinées par semaine voire plus si besoin et un lien téléphonique régulier auprès des résidents.

Au cours du deuxième confinement, à partir d'octobre 2020, les salariés ont assuré une présence sur site tous les matins, télétravail l'après-midi et ont maintenu la fermeture de la salle commune (exception faite pour le repas de Noël).

Aucun cas de COVID 19 n'a été détecté au sein de la résidence

ORGANISATION DU COLLECTIF HORS CONFINEMENT

L'objectif du programme d'activités n'est pas simplement « occupationnel ». Le but recherché est de créer du lien entre les résidents, mais aussi, de permettre à chacun de se « mettre en jeu » dans un contexte favorable et de s'ouvrir vers l'extérieur.

Participation financière des résidents : pour toutes les sorties extérieures, les soins esthétiques, et les repas en commun, nous demandons une participation aux résidents, parfois symbolique.

Avec l'ouverture de la Maison Relais Habitat Humanisme aux Andelys, certaines activités ou sorties extérieures ont été organisées et menées conjointement.

Des ateliers sont proposés au sein de la structure, dans la salle commune.: ateliers artistiques (fabrication bougies-meubles cartons-mais aussi produits nettoyage...) ; ateliers jeux ; atelier yoga

De même, des sorties extérieures sont proposées aux résidents...

Sorties sportives ou culturelles (cinéma...)

Sorties utiles « utiles » : covoiturage pour amener certains résidents vers les grandes surfaces éloignées du centre-ville, afin de leur permettre de faire des achats à moindre coût).

Marché d'Ecoprim : accès aux fruits et légumes à bas prix, nous organisons régulièrement un co-voiturage pour faire les courses au marché.

Les repas en commun

Les repas dans la grande cuisine sont moments de partage et de convivialité :

- les petits déjeuners, deux fois par semaine
- les repas en commun, très régulièrement, dans la grande salle commune.
- les goûters, ou atelier pâtisserie.

Intervenants extérieurs : Les soins socio-esthétiques

Une socio-esthéticienne s'installe à la maison relais un après-midi par mois et propose différentes prestations de détente : massage du dos, des mains, soins du visage ... Un atelier qui attire autant les femmes que les hommes.

Intervenants extérieurs : Suivi psychologique

Depuis cinq ans maintenant, Habitat-Humanisme un psychologue intervient, 4 heures/mois, sur rendez-vous ; il est gratuit pour les résidents.

Intervenants extérieurs : Yoga

Intervention d'un professeur de yoga, deux heures tous les 15 jours. Les séances sont gratuites pour les résidents et se déroulent dans la salle commune.

Pendant les périodes de confinement, comme nous l'avons dit plus haut les activités collectives intérieures ou extérieures ont été suspendus ce qui a pesé bien sur pour les résidents. Seul le suivi psychologique a été maintenu en « distanciel », par téléphone

Le Comité des résidents ou « Café des résidents »

Pour faire vivre le collectif, l'expression des résidents est indispensable. En mettant en place le « **Comité des Résidents** », nous leur proposons un lieu d'expression où, conjointement, nous allons définir les modalités de la vie collective.

Rebaptisé en « **Café des résidents** » par les habitants eux-mêmes, nous l'organisons tous les deux mois en moyenne. Il rassemble salariés, bénévoles et résidents.

Cette instance est un lieu d'écoute de la parole des résidents, et de décision pour un certain nombre d'aspects de la vie de la Maison : entretien des parties communes, certaines règles du règlement intérieur, choix des activités et des projets collectifs...

La fracture numérique

Dans un monde de plus en plus numérique, la fracture est grande entre le public de La Cérésia et l'informatique. La multiplication des démarches en ligne et la dématérialisation des services publics font que notre quotidien s'articule autour de l'accès à internet.

Avec une moyenne d'âge de 50 ans, des parcours éloignés des études et du monde du travail, très peu de résidents ont les compétences d'accéder au numérique. Cette absence de compétence n'est pas le seul marqueur d'exclusion. L'aspect financier est aussi un frein réel dans l'accès au numérique. Bénéficiaires pour la plupart des minima sociaux, les résidents ne peuvent se payer ni l'abonnement internet ni un ordinateur.

Contre la fracture numérique, il ne suffit pas d'équiper les personnes en matériel. Il faut aussi les former à leur utilisation.

Nous avons un espace avec un ordinateur et une connexion à Internet dédiée aux résidents.

Toute l'équipe reste mobilisée pour les rendre le plus autonome possible dans leurs démarches administratives, et dans leurs navigations.

Cette année, une bénévole est venue régulièrement à la Cérésia pour former quelques résidents volontaires.

L'ACCOMPAGNEMENT EN MAISON RELAIS

La prise en charge de l'accompagnement médico-social des résidents relève du rôle et de la compétence des professionnels extérieurs.

Les salariés de la maison relais effectuent une véritable veille sanitaire et sociale qui permet d'alerter et de mobiliser les partenaires quand cela est nécessaire. Il s'agit pour l'équipe, d'accompagner les résidents dans leurs démarches sans se substituer à l'assistante sociale. Leur rôle dans cet accompagnement est de compenser le manque d'autonomie du résident.

Veille médico-sociale et synthèses

L'équipe de la Cérésia assure un travail d'interface et de médiation entre les résidents et les services extérieurs (CMS, CCAS, ADISSA, les associations tutélaires, Contact Service et l'association ALFA).

L'intérêt de ce travail est de faciliter pour les résidents la réalisation des démarches (aide au repérage du service compétent, aide à la prise de contact, maintien du suivi) et de lever les freins qui peuvent exister (méfiance envers les professionnels, décrochage...).

Ces échanges ou rencontres ont pour objectif de s'assurer du maintien du lien entre le référent et le résident et aussi de contribuer à **la dynamique de parcours** du résident.

En dehors de l'accompagnement effectué par nos partenaires et réseau nous les aidons pour des démarches simples sans se substituer au référent social.

L'accompagnement vers le soin

Pour l'accompagnement médical nous sommes très régulièrement en lien avec les services sociaux du CMP et de la Clinique des Portes de L'Eure.

La difficulté réside dans l'accès aux soins de « première nécessité » comme par exemple trouver un médecin traitant, ou un spécialiste exerçant à proximité. Ceci nécessite souvent d'aller à Mantes ou Evreux.

Les synthèses

Pour les suivis complexes, nous organisons des synthèses et réunissons les différents acteurs médico-sociaux d'un accompagnement pour trouver une solution à une problématique précise en cas de crise.

La richesse de ces synthèses réside dans le croisement des regards où chacun amène sa compétence selon son champ d'intervention (infirmiers, travailleur social, salarié de la Maison relais, curatelle ...). Le résident est souvent associé à une partie de la rencontre

Dans ces synthèses nous invitons aussi la DDCS et du SIAO.

Les réunions sociales Maisons relais, Gestion locative

Nous organisons des réunions mensuelles sociales et de gestion afin de faire le point sur le collectif et l'individuel.

Individuel : Suivi médico-social de chacun et situation locative-impayés éventuels-actions à mettre en place.

Collectif : actions à venir, évènements, incidents, mais aussi, aspect technique dans la résidence (travaux, interventions d'artisans ...).

Un référent SOLIHA qui gère la résidence, les APL et le résiduel des résidents est toujours présent à ces réunions.

Depuis l'ouverture de la Sitelle, Maison Relais des Andelys, nous réalisons ces réunions conjointement. Ainsi, nous partageons les expériences et les savoirs constituant ainsi une culture commune.

Les entretiens individuels des résidents

Depuis 2014, chaque résident bénéficie d'un entretien annuel personnalisé qui permet de :

- Faire le point sur son évolution au sein de la résidence et de connaître son ressenti,
- D'échanger sur les besoins repérés, les demandes exprimées,
- D'envisager le projet de vie de la personne,
- De déterminer les actions nécessaires à mettre en place ou à réajuster en fonction de l'évolution de la situation.

Cet entretien, est un temps privilégié pour écouter les résidents, pris individuellement. A travers une grille de question établis en amont, chacun va pouvoir s'exprimer et raconter son vécu dans la Maison.

Ces données subjectives collectées vont nous permettre de mettre en avant la progression des parcours mais aussi d'évaluer nos actions en fonction du « mieux être » du résident.

Maintien du cadre et respect du règlement intérieur à la maison relais

Faire face aux débordements inhérents à un public souvent en prise avec une consommation excessive d'alcool (ou autres produits) est une situation que les salariés ont à gérer.

Pour maintenir le cadre, un courrier est systématiquement envoyé à celui qui enfreint le règlement intérieur.

Le respect du règlement intérieur permet à cette petite collectivité de 18 résidents de vivre paisiblement et à chacun d'apprendre à « vivre » dans un cadre structuré

Le règlement intérieur est rattaché au contrat d'occupation qui énumère les clauses de résiliations du titre d'occupation :

« Tout manquement répété au règlement intérieur peut avoir des conséquences graves et entraîner la résiliation du contrat d'occupation ». Article 17 Convention APL

En accord avec le législateur, **le règlement intérieur a valeur d'expulsion** si cela est nécessaire. Cette issue (dramatique) est un levier qui nous aide à amener les résidents à prendre conscience de l'importance de leurs actes.

LES RENCONTRES PARTENARIALES

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est un outil de suivi du projet : il réunit les partenaires de l'action et les financeurs, il veille à la viabilité et à la pertinence du projet.

Cette instance, rendue obligatoire par la convention APL qui lie Habitat et Humanisme de l'Eure et l'Etat, est une réunion annuelle. Sont présents :

- La DDCS
- Le SIAO
- La gouvernance d'Habitat & Humanisme de l'Eure,
- Les salariés de la Maison Relais,
- Un représentant du pôle accompagnement du Conseil Départemental,
- Un représentant du CCAS de Vernon

Le comité de pilotage est un temps d'échange sur les actions de la maison relais et ses difficultés. Nous présentons aussi les atouts et les obstacles liés au territoire.

Cette instance est un temps de réflexion, de partage d'informations et de présentation de l'activité de la résidence dont l'objectif principal est de (ré)ajuster notre action et d'analyser sa conformité.

Cette année, exceptionnellement, en raison du confinement et des mesures sanitaires, le Comité de Pilotage n'a pu être réalisé.

Les Commissions Territoriales d'Orientation

Implication de la maison relais dans les CTO (UTAS Vernon). Ces commissions ont pour mission de réunir la DDCS, le Conseil Général, les CCAS, le SIAO, les intervenants sociaux de secteur, mais aussi de santé, de l'insertion professionnelle... afin d'étudier des orientations dites « complexes ».

Ces commissions permettent de développer une culture commune, de nourrir les diagnostics de territoire et d'identifier les besoins

RAPPORT D'ACTIVITES « LA SITTELLE » MAISON RELAIS DES ANDELYS

La Résidence « La Sittelle » est qualifiée d'habitat mixte en milieu rural car elle accueille 10 résidents de pension de famille, 4 jeunes via un partenariat avec le foyer de jeunes travailleurs, ainsi que deux familles avec enfants dans un T3 et un T4 autonomes. Des liens se tissent entre ces différents publics et la vie collective s'organise au sein de la résidence.

Cette année 2020 fut particulière car nous avons dû modifier nos méthodes de travail, notre manière de communiquer, au sein d'une résidence qui mise habituellement tout sur le collectif.

Profil des locataires de logements autonomes (PLAI)

Deux familles monoparentales se sont installées au sein de ces logements en Novembre 2017, à l'ouverture de la résidence.

L'une d'entre elles, a émis le souhait de quitter la région en Septembre 2020 et s'est installée avec ses deux enfants de 5 et 2 ans en Bretagne.

L'autre femme a quitté Habitat et Humanisme le 23 Décembre 2020 suite à une attribution de logement dans le parc social.

Ces deux logements sont vacants actuellement.

Les logements Foyer jeunes travailleurs

La recherche de candidats, gestion, passage en commission d'attribution est assurée par l'association Jeunesse et Vie, partenaire d'Habitat et Humanisme.

Durant l'année 2020, nous remarquons un turn-over au niveau des jeunes travailleurs ; ceci s'expliquant par une mutation intra-résidence et un changement de région.

L'éducatrice du Foyer de Jeunes travailleurs intervient une journée par semaine pour accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

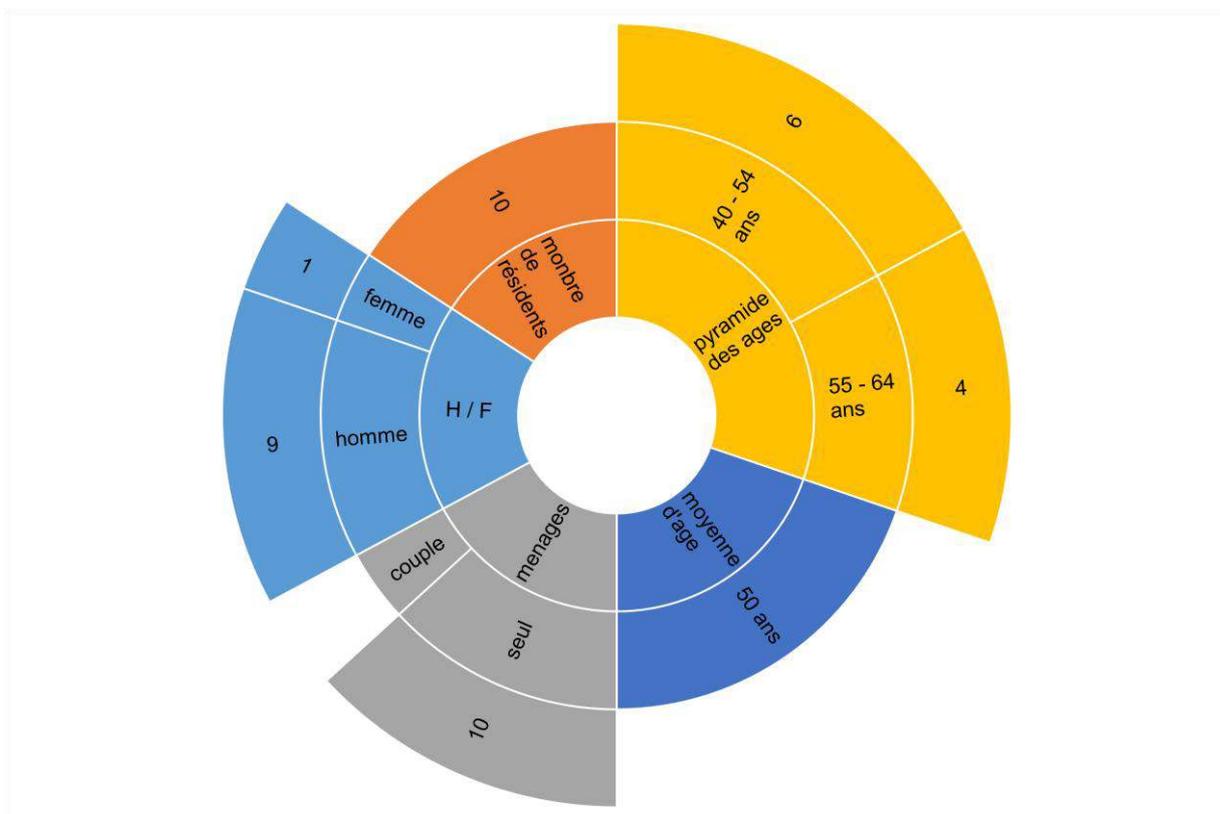
Profil des candidats de la Maison Relais

Les dix studios sont actuellement occupés.

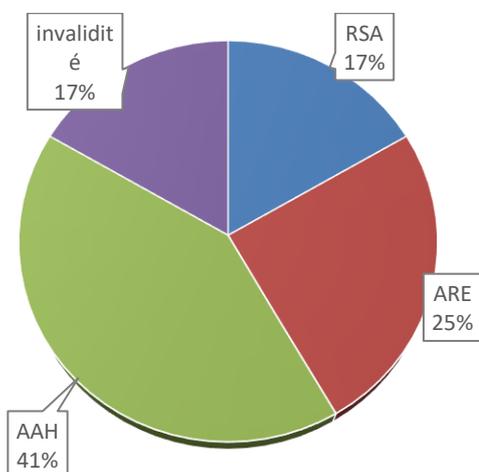
Une sortie a été réalisée en Juin 2020 du fait d'une vie en concubinage qui ne pouvait perdurer au sein de la maison relais. Le couple a été relogé aux Andelys via une mesure d'IML (intermédiation locative) exercée par Habitat et Humanisme.

Une entrée a donc suivi en Août 2020 après une remise en état du logement.

MAISON RELAIS « LA SITELLE », LE PUBLIC ACCUEILLI



9 Hommes et 1 Femme, gés de 40 à 56 ans, avec une moyenne de 50 ans



LES RESSOURCES

3 perçoivent le chômage (ARE, ASS)

2 le RSA et complément.

5 l'Allocation Adulte Handicapé ou complément AAH.

2 une pension d'invalidité et rente accident du travail.

A leur arrivée, tous se situaient globalement assez éloignés de l'emploi.

En 2018, un contrat chez A tout' Vapeur avait été signé ainsi que 4 missions intérimaires de courte durée. En 2019, 2 entrées en formation ,1 contrat chez A tout' vapeur et différentes missions via Dynamic Emploi avaient pu voir le jour.

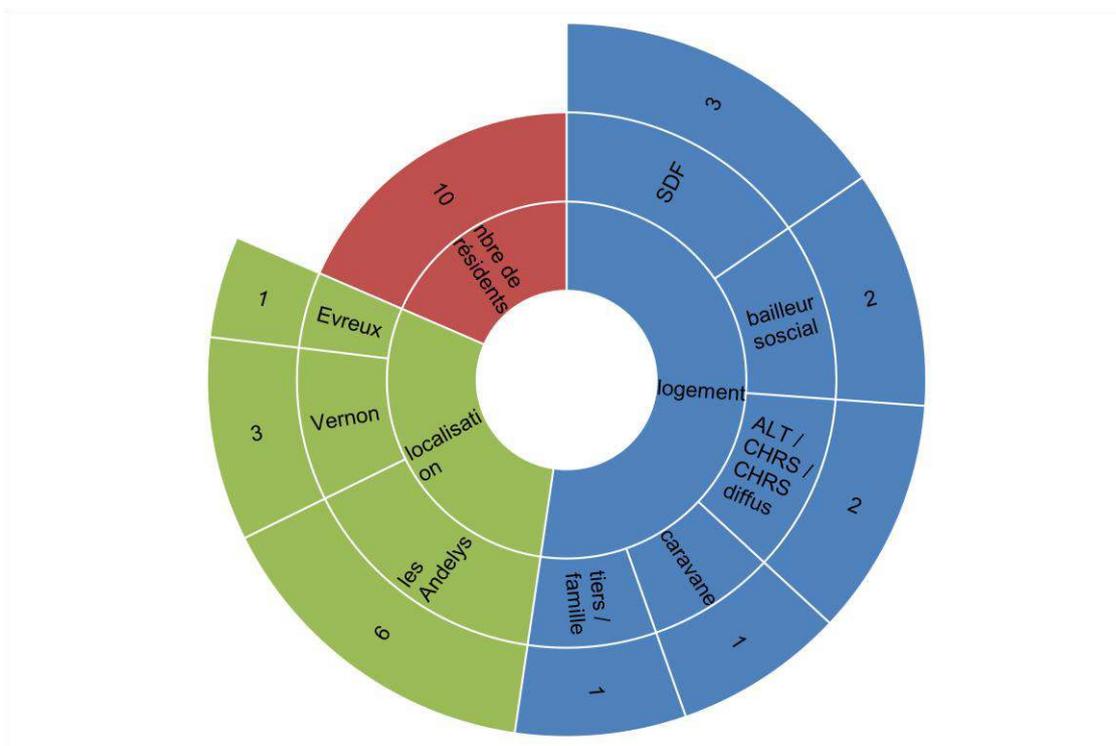
En 2020, un Contrat à Durée Déterminée a été signé par un résident, de mars à décembre 2020.

4 bénéficient d'une curatelle renforcée. Deux mesures de protection ont été sollicitées en 2020 ; les audiences sont programmées début 2021.

Lorsque des difficultés de gestion sont repérées par la responsable de résidence, un travail est mené en collaboration avec le référent social extérieur. Les demandes de mise sous protection sont traitées assez rapidement par le tribunal des Andelys (3 à 6 mois), ce qui constitue un véritable atout.

En cas de difficultés de prise en charge financière de l'expertise médicale, le CCAS des Andelys peut être sollicité via un formulaire de demande d'intervention sociale et prendre en charge le coût de celle-ci.

LE PARCOURS LOGEMENT PRECEDENT LA MAISON RELAI



Tous ont connu un parcours logement chaotique et douloureux.

- 3 étaient sans domicile fixe
- 1 vivait en caravane
- 1 à la maison relais de Vernon
- 1 hébergé dans la maison familiale.
- 2 en situation d'expulsion locative
- 2 sortants d'hospitalisation psychiatrique.

7 résidents sont en situation d'isolement et en rupture de liens familiaux, amicaux. Les 3 autres conservent des liens proches avec leurs enfants ou parents.

A leur arrivée, certains étaient frileux à l'idée de créer de nouveaux liens, d'échanger avec les voisins, de partager des activités etc. Finalement, de forts liens se sont créés au fil du temps, qui se sont même renforcés cette année avec la crise sanitaire.

LA SITUATION DE LA SANTE

Cette année, et ce depuis l'ouverture de la résidence, de nombreuses démarches liées à la santé ont été menées, grâce au cabinet médical des Andelys et partenaires locaux œuvrant dans le domaine de la santé.

Tous ont un médecin traitant déclaré sur la commune.

- 8 résidents bénéficient d'un traitement médicamenteux.
- 5 bénéficient d'un suivi mensuel auprès du CMP de Vernon ou Clinique des portes de l'Eure à Vernon.
- 2 résidents ont été hospitalisés en psychiatrie (le 1^{er} pour 4 mois ; le 2^e pour 2 mois sur 2020).
- 4 résidents avaient pour projet d'engager des soins dentaires, mais ceux-ci sont reportés pour 2021.
- 2 personnes rencontrent régulièrement Adissa (médecin addictologue, psychologue).
- 1 résident bénéficie de l'intervention quotidienne d'une infirmière pour la prise du traitement, et d'une aide à domicile pour la préparation des repas. Un 2^e résident en a formulé la demande également.

Cette année, nous avons prévu, en partenariat avec ADISSA, une intervention santé à l'occasion du mois sans tabac. Celle-ci aurait permise de se questionner sur ses propres consommations via des quizz, des outils et kits liés à l'arrêt du tabac etc et aurait été un moyen de présenter à nouveau Adissa, œuvrant dans le domaine des addictions. Cette action a dû être annulée pour le moment.

LE PROJET INDIVIDUEL DES RESIDENTS

Chaque année, **un entretien individuel** est proposé à tous les résidents.

Ce temps entre la bénévole référente, la responsable de maison et le résident est un moment essentiel d'échanges, et l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et les nouveaux objectifs que le résident se fixe pour l'année à venir.

Le résident évoque souvent ses forces, ses faiblesses, son analyse de la situation ; il peut également être interrogé concernant l'organisation de la vie collective, la résidence etc.

Nous vous partageons l'analyse de ces entretiens effectués fin 2020 :

- Cette année, 75% des résidents ont travaillé le domaine de la santé, bien conscients de l'avoir "laissée de côté" depuis plusieurs années. La mise à jour ou l'ouverture des droits leur a permis d'accéder à de nouveaux soins (optiques, dentaires, généraux).
- Niveau budget, nous notons une évolution remarquable avec des situations financières qui se sont assainies ; pour certains, grâce à la mise en place de mesures de protection, d'autres grâce à la reprise en main de leur budget ou l'aide d'une assistante sociale. Toutes les redevances sont réglées et les résidents en font vraiment une priorité.
- Sur les 8 résidents présents et interrogés, 3 décrivent leur année 2020 comme satisfaisante avec des objectifs atteints, 2 comme une année habituelle, et 3 comme une année pénible, du fait de la situation sanitaire.
- Pour l'année à venir, la moitié des résidents souhaite encore gagner en autonomie niveau administratif, démarches et gestion du budget voire de l'épargne. 3 poursuivent leurs efforts liés à la santé ; et 2 résidents souhaitent obtenir leur permis de conduire.
- 100% des résidents sont satisfaits de la résidence, des équipements, des animations proposées ; 90 % de leur logement.
- 3 résidents aimeraient que la gestion des animaux évolue ; un rappel a été fait en ce sens.
- Pour finir, tous apprécient les sorties collectives extérieures telles que la pêche, les journées à la mer, les balades ainsi que les repas partagés.

L'ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE

La vie collective a été considérablement bouleversée cette année du fait de la crise sanitaire mais il a fallu nous adapter afin d'assurer une présence bienveillante et rassurante auprès des résidents.

Les confinements

Lors du premier confinement, le télétravail a été majoritaire. Chaque jour, et plusieurs fois par jour, les contacts étaient essentiellement téléphoniques et permettaient de rassurer les résidents.

Une visite hebdomadaire était assurée par les salariés et un bénévole.

Ensuite, afin de faciliter les échanges, la création d'un groupe WhatsApp a vu le jour et a rapidement fonctionné. Nous y partageons des messages, photos, des informations, et cela crée un lien entre tous.

Les résidents ont beaucoup investi l'extérieur de la résidence, le potager, les plantations, le bricolage durant ce confinement.

Les liens se sont renforcés pour certains et la solidarité s'est développée, mais d'autres ont mal supporté cette idée de "rester chez soi continuellement".

C'est ainsi qu'Habitat et Humanisme a fait intervenir un psychologue, qui prenait contact par téléphone, avec ceux qui le désiraient. 5 résidents ont ainsi pu bénéficier de cette aide.

Lors du deuxième confinement, une présence quotidienne a été assurée chaque matin par les salariés afin de conserver le lien. Les après-midis étaient réservés au télétravail.

Les activités collectives

La vie collective s'est trouvée largement impactée cette année dès l'annonce du premier confinement, car toutes les activités ont été suspendues.

Seul le partage du café est maintenu chaque matin.

Certaines ont eu lieu début 2020 et durant l'été dans le respect des gestes barrières mais globalement, les activités de plein air ont primé cette année :



Les Activités bien-être : intervention d'une coiffeuse, soins socio-esthétiques, intervention d'un psy

Les Activités bricolage : grâce à l'installation de la cabane de jardin en 2019, les résidents ont accès à tous les outils, équipements permettant le bricolage.

Les Activités culinaires : Atelier pâtisserie hebdomadaire, repas communs réguliers. Ce sont ces activités qui ont le plus manqué aux résidents



Les Ateliers espaces verts : entretien et aménagement des espaces verts, gestion du compost, création et entretien d'un potager, plantations.

Les Ateliers espaces verts : entretien et aménagement des espaces verts, gestion du compost, création et entretien d'un potager, plantations.



Les Ateliers budget : Atelier gestion du budget, atelier rangement des documents.

Les Ateliers numérique: découverte de certaines fonctionnalités sur les téléphones portables pour faciliter la communication (WhatsApp, ou envoi de sms, photos).

Les Activités de loisirs / sportives : Journées pêche, organisation de tournois de pétanque, cueillette de champignons.



Les Activités culturelles : séances cinéma, initiation au Djembé.



Les Activités festives : L'Heure solidaire, la fête des voisins, la semaine des pensions de famille ont dû être annulées.

Toutefois, la journée de la Femme organisée début Mars avec une expo photos et quelques témoignages de femmes, fut une vraie réussite.





Le repas de Noël fut également organisé mi-décembre en respectant les mesures sanitaires ; cela représente le moment le plus attendu de l'année par les résidents, il nous a semblé essentiel de le maintenir.

Durant le premier confinement, le collectif a été mis à rude épreuve et les relations entre les résidents ont pu être conflictuelles par moment.

Le séjour vacances de 5 jours initialement prévu en Mai, a dû être annulé, ce qui a impacté le moral de certains.

Ainsi, afin de fédérer le groupe, sortir de la résidence, et apaiser certaines tensions, **un séjour de 2 jours a été organisé à Cabourg** en Juillet. Diverses activités de plein air ont été proposées telles que le char à voile, le mini-golf, les balades en bord de mer.

Le groupe est revenu totalement différent, apaisé, soudé et ravi.



Les plannings

L'entretien des parties communes et des espaces verts, la sortie des poubelles sont assurés par les résidents, à tour de rôle, sur la base d'un planning hebdomadaire qui est bien accepté et suivi.

ACCOMPAGNEMENT & ACTIVITE AU SEIN DE LA RESIDENCE

Maintien du cadre et respect du règlement intérieur

7 courriers ont été adressés cette année :

- 3 avertissements (2 liés au problème d'hébergement au sein des logements, et 1 lié à un défaut d'entretien du logement).
- 4 courriers de rappels (2 rappels du règlement intérieur, 1 rappel concernant l'hébergement, et 1 rappel concernant un impayé de loyer).

Ces courriers sont rédigés en lien avec la référente bénévole de la résidence, qui propose au préalable, un entretien aux résidents concernés.

Les visites techniques

Des visites techniques sont également effectuées annuellement au sein de chaque logement par le référent bénévole et la responsable. Celles-ci permettent de contrôler l'aspect, l'entretien du logement et des équipements grâce un support papier appelé « visite périodique du logement ».

En 2020, cette visite n'a pu avoir lieu ; elle sera effectuée en 2021.

Les réunions sociales mensuelles

Une réunion sociale mensuelle se tient communément avec la Maison Relais de Vernon. Sont présents les responsables de maison, les bénévoles référents, la présidente d'Habitat et Humanisme, la gestionnaire de l'agence immobilière sociale SOLIHA. Sont évoquées les situations de l'ensemble des résidents pour un partage d'informations et d'expériences.

Un compte rendu est établi et adressé à chaque membre. Cette réunion est essentielle et assure le suivi précis des situations, des impayés et des objectifs.

Cette année, elles ont eu lieu en distanciel durant les confinements ou présentiel.

Les conseils de maison

Organisé tous les deux mois environ, le conseil de maison concerne l'ensemble des résidents et permet d'échanger autour du règlement intérieur, d'informations diverses, mais aussi de projets, d'activités à venir etc. Le recadrage collectif peut également avoir lieu au sein de ce conseil. En 2020, deux conseils de maison se sont tenus.

Le comité de pilotage

Chaque année, nous organisons un comité de pilotage qui rassemble différents partenaires, institutions concernées par le projet, à savoir : la DDCS, le Conseil Départemental, le SIAO, le CCAS des Andelys, et HH Eure.

Le comité de pilotage est un temps d'échange autour des actions de la maison relais et ses difficultés, mais aussi un moment durant lequel nous présentons le rapport d'activité de l'année écoulée.

En 2020, ce moment de partage n'a pu avoir lieu.

BILAN & PERSPECTIVES

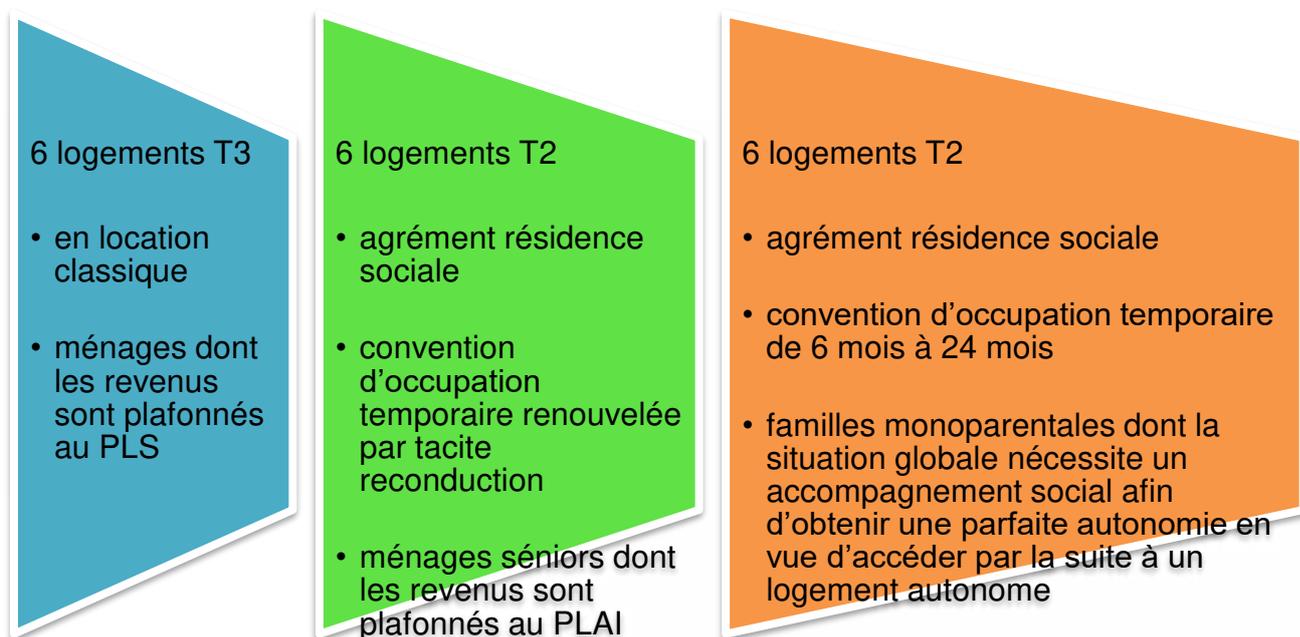
L'année 2020 fut particulière et a bouleversé le quotidien de chacun d'entre nous. De nouvelles techniques de communication ont vu le jour et perdurent encore aujourd'hui.

Lorsque le collectif est à l'arrêt, nous réalisons encore plus l'importance du travail collectif dans l'évolution des situations individuelles.

Malgré le contexte, les résidents n'ont pas perdu leur motivation et ont mille projets pour 2021 (aménagement extérieurs, séjour vacances, santé etc..).

RAPPORT D'ACTIVITE « BELLAMIRA » RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE DE VERNON

A Vernon, dans l'éco quartier Fieschi, notre résidence intergénérationnelle Bellamira (ouverture été 2019) comprend 18 logements et des espaces collectifs et accueille un Espace de Vie Sociale :



L'objectif global de notre résidence est de mettre en œuvre un « bien vivre ensemble », une ouverture sur le quartier afin de favoriser l'insertion sociale des jeunes parents, rompre l'isolement et retarder la dépendance des personnes âgées, en facilitant leur maintien en logement autonome, aider à la création de lien social.

Coordonner le fonctionnement de la résidence et de l'Espace de Vie Social est sous la responsabilité d'une salariée Conseillère en Economie Sociale et Familiale à 60% qui peut s'appuyer sur une équipe de bénévoles.

Une salariée Assistante de Service Sociale à 60% est particulièrement missionnée pour effectuer entre autres l'accompagnement des familles monoparentales.

INTERGENERATIONNEL « BELLAMIRA », MENAGES ACCEUILLIS



Au 31 décembre 2020, la plus jeune résidente avait 4 mois, et la plus âgée 85 ans. La moyenne d'âge est de 30 ans.

LA GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS BELLAMIRA EN 2020

Entrées/sorties

	31/12/2019	31/12/2020
Taux d'occupation Logement Sénior	100%	83%
Taux d'occupation Logement Ménage Ordinaire	50%	100%
Taux d'occupation Logement Famille Monoparentale	33%	83%

En 2020, nous avons accueilli 6 nouvelles familles au sein de la résidence.

2 Familles ont quitté notre parc :

- une famille monoparentale en raison d'un projet familial,
- une résidente « sénior », décédée.

Notons qu'en 2020, nous avons mis en location une place de parking à un ménage, propriétaire et voisin de notre résidence.

Situation Locative

Notre association fait appel à l'AIS Soliha concernant certains aspects de la gestion locative : Rédaction actes « états des lieux sortants-entrants », « contrat de location », quittancements, réception des paiements.

Afin de nous coordonner sur l'état des paiements de nos résidents, nous organisons en moyenne une réunion tous les mois.

Cette gestion rapprochée, et notre présence permanente auprès de nos résidents participent à la situation locative sans impayé de loyers (excepté les Dépôt de garantie qui peuvent être échelonnés dans le temps).

Les réunions de locataires

Il s'agit de temps conviviaux, où nous échangeons entre salariées et locataires sur les règles de vie dans la résidence et les projets que nous pouvons réaliser ensemble.

Début 2020, nous avons réalisé 1 réunion.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir dans une même salle, tous ensemble et de réaliser ces temps forts d'échanges et indispensables à la bonne organisation de la résidence (utilisation buanderie, jardin, ...).

Nous avons dû nous adapter à cette situation, car si les projets étaient plutôt limités, la mise au point sur certains sujets ne pouvait pas être écartée.

Ainsi, à l'aide de questionnaire papier, d'entretien individuel, ou semis collectifs, nous avons retravaillé, en plaçant toujours les résidents acteurs du bien vivre de leur résidence :

l'organisation de la buanderie, l'utilisation du salon informatique et de la cuisine, l'organisation du local vélo.

LA PARTICIPATION ET L'ACCOMPAGNEMENT BENEVOLES

Fin 2019, une équipe de bénévoles « animation » était créée, nous travaillions sur les axes d'animation pouvant être menés.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de poursuivre notre travail avec nos bénévoles « animations » sur 2020.

Depuis l'ouverture de la résidence, les présences de 3 bénévoles en gestion sociale, travaux et gestion financière sont un réel soutien aux salariées Bellamira.

LA RESIDENCE BELLAMIRA, UNE OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR « LE ONZE »

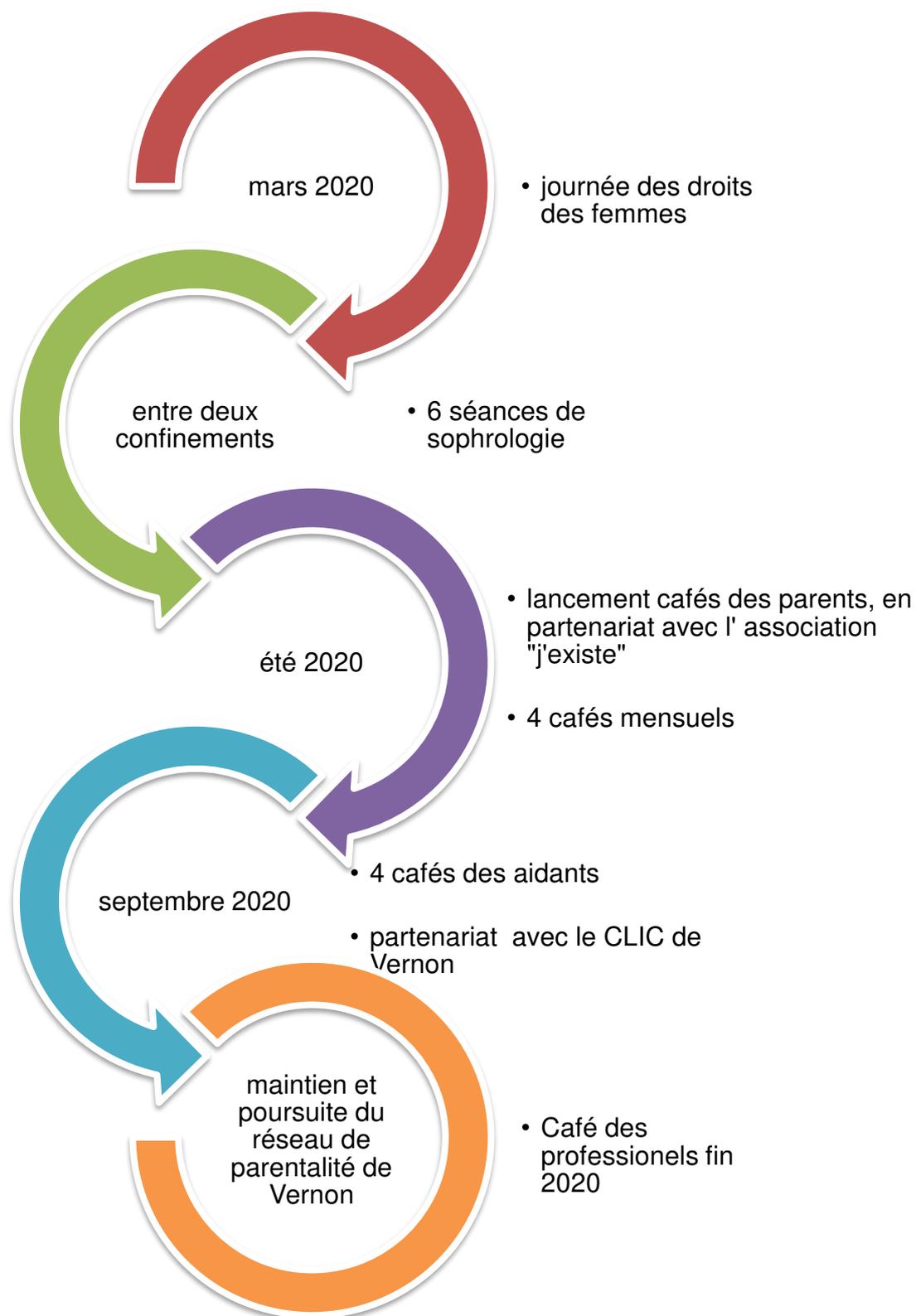
Fin 2019, après plus de 9 mois de pré agrément EVS, la CAF de l'Eure, par sa politique d'animation de la vie sociale, nous renouvelait sa confiance en nous attribuant notre premier agrément d'Espace de Vie Sociale pour une durée de 3 ans.

Notre résidence allait ouvrir ses portes à l'extérieur, renforçant les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives.

En parallèle, à l'agrément EVS, pour la deuxième année, nous avons eu un avis favorable concernant notre programme d'actions autour du thème « La rencontre de soi et des autres », en lien avec sa santé, son logement et son quartier, par la Conférence des Financeurs du Département de l'Eure.

Les actions

La grande majorité des actions collectives de 2020 ont été décalées à 2021, car le contexte ne nous permettait pas de les mener en lien avec le protocole sanitaire. (Ateliers mémoire tonique, danses de salon, cafés connectés, création de recueil autobiographiques)



Mars 2020 « Journée des droits des femmes » : Pour la journée des droits des femmes organisée à Vernon, nous avons participé avec nos résidentes au recueil de témoignages de femmes ayant vu leurs droits évoluer. Ce travail s'est mené en étroite collaboration avec le

comité de pilotage (Centre social municipal de Vernon), et des acteurs du territoire (résidences autonomie, musée de Vernon...).

Entre les 2 confinements, nous avons pu mettre en place un programme de 6 séances de sophrologie (en lien avec la conférence des financeurs, et la mutualité française Normandie) qui s'est révélé être un franc succès : 10 participants (résidents Vernon et SNA) – 100% des déclarants tout à fait ou plutôt satisfaits.

Été 2020, un partenariat a été créé avec l'association « J'existe » (accompagnements démarches, aides éducatives et écoutes des familles d'enfants autistes) : 4 cafés des parents ont eu lieu au sein de la résidence – à partir de septembre – rencontre mensuelle.

Septembre 2020, un partenariat a été créé avec le Clic de Vernon et SNA : 4 cafés des aidants ont pu se réaliser au sein de la résidence – L'objectif étant d'échanger sur leur situation d'aidant et sur les difficultés rencontrées ; puis de les éclairer sur les services existants à solliciter le cas échéant, et sur d'éventuelles pistes d'amélioration de leur situation.

Poursuite du « réseau parentalité de Vernon » : Nous avons coorganisé le café des professionnels du réseau fin 2020 avec la présentation du circuit Hébergement – Logement.

Fin 2020 : Mise en place d'une réflexion avec le « Club des 6 » de la création d'un réseau professionnel Fieschi pour 2021.

Poursuite d'un partenariat privilégié avec Le centre social les Pénitents : objectif créer des passerelles entre nos deux structures.

BILAN & PERSPECTIVES : LE COVID.....

Nous ne pouvons pas conclure notre bilan annuel, sans aborder la pandémie à laquelle la résidence a dû faire face en 2020.

Mars 2020, les premières semaines du confinement n'ont pas permis à la coordinatrice sociale d'être en présentiel en continu.

Une chaîne de solidarité entre tous les résidents s'est naturellement créée et la coordinatrice organisait avec le soutien des locataires la gestion de la résidence, et le maintien du lien entre eux :

- Mr N, sénior, imprimait les attestations de sorties aux personnes n'ayant pas d'imprimante et les expliquait à notre résidente anglophone.
- Mr C, ménage ordinaire, avait la responsabilité de la chaufferie (qui à l'époque faisait des siennes...)

- Les familles monoparentales et les ménages ordinaires s'inscrivaient sur un planning pour le ménage des parties communes et les sorties de poubelles.
- Mr P, était chargé d'imprimer les mails de la coordinatrice sociale et les affiches sanitaires ARS, dans le hall de l'immeuble.
- Une proposition d'écoute psychologique a été proposée aux résidents les plus fragiles.
- Un appel téléphonique se faisait à tous les résidents par la coordinatrice sociale (et plus selon la situation).
- Mr L, Mmes C, Mr C, ont organisé les drives des personnes séniors, et les achats de médicaments.
- Un groupe de solidarité via Facebook, à permis de distribuer des masques en tissus à tous nos locataires.
- Création d'un potager dans le jardin Bellamira à l'initiative de certains résidents.

Au-delà de l'entraide de nos résidents, nous avons poursuivi notre travail d'accompagnement social, en organisant les ouvertures et les maintiens des droits (toutes les institutions étant fermées à cette époque).

Octobre 2020, le deuxième confinement nous a permis de mettre en place jusqu'à fin 2020, des temps de travail présentiel / télétravail.

Notre tâche durant cette période a été avant tout le maintien des droits de chacun et la continuité du lien social si chère à notre résidence.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EQUIPE TECHNIQUE

PATRIMOINE DE LA FONCIERE H&H

Entretien du patrimoine

L'entretien des logements Foncière appartient à Soliha, gestionnaire. Une convention lie la Soliha et HH Eure. Un certain nombre de petits travaux dans les logements diffus Foncière ou dans les Résidences collectives sont effectués par des bénévoles Pour d'autres il est fait appel à des entreprises sur demande de Soliha.

Pour de gros travaux l'un de nos bénévoles très investi dans le technique depuis longtemps effectue bon nombre de démarches pour ces travaux.

Saint Germain Village : maison mitoyenne des 2 cotés avec jardin

La locataire a quitté le logement en octobre 2019. Sur proposition de HH Eure, la Foncière a décidé s'en séparer. Le bien a été vendu le 17 décembre 2020

Un important travail a été mené pour vider le logement, consulter des agents immobiliers et les services de la DDTM en vue de la vente de ce logement financé en PLAI

Travaux réalisés par des entreprises (ENT)

(ENT)_ Saint André de l'Eure : maison de ville

Remise en état après le départ de la locataire en décembre 2019.

Les entreprises sont intervenues lors du premier confinement pour rénover le logement (remise en état de la plomberie, des menuiseries extérieures, réfection des peintures et d'une partie des sols), divers travaux ont été réalisés par un bénévole, (réfection partielle du sol de la courette, électricité...)

Les travaux ont été réceptionnés le 29 juin et le logement a été reloué le 16 juillet 2020.

(ENT)_ Houlbec Cocherel, 7 rue de Gaillon et 1 rue d'Ivry : Pavillon aménagé en 2 T3

Opération inscrite au Plan Stratégique Patrimoine (PSP) 2018 de la Foncière

Le maître d'œuvre a remis une étude dont l'estimation dépasse le budget prévu par la Foncière. Malgré plusieurs rappels pour avoir un complément de financement ou une décomposition par tranche aucune décision de la Foncière.

Une nouvelle demande de financement a été sollicitée au titre du PSP 2021.

(ENT)_Les Andelys - 7 logements PLAI 10 avenue du Général de Gaulle

Consultation d'entreprises pour la rénovation de la terrasse du garage extérieur. Une demande de financement a été sollicitée au titre du PSP 2021.

(ENT)_Vernon Maison relais la Cérésia 9 avenue de Rouen : 18 logements et locaux communs

Bâtiment D

Procédure au Tribunal de Commerce pour régler différents problèmes de malfaçons (système d'évacuation des eaux pluviales et stabilité du Bâtiment D)

La Foncière a décidé de démolir ce bâtiment qui comporte 2 logements, de rénover le système d'évacuation des Eaux pluviales et de construire le bâtiment E en remplacement du bâtiment D :

Démolition bâtiment D : février 2020

Rénovation du système d'évacuation des eaux pluviales : de novembre 2020 au 14 décembre.

Consultation de maîtres d'œuvre pour la construction de 2 logements du bâtiment E.

Esquisse et avant-projet sommaire : remis en juillet et septembre 2020 ; dépôt du dossier de demande de financement de 2 PLAI adaptés auprès de la DDTM.

Accord de financement : signé le 31 décembre 2020

Les sondages de sol réalisés en décembre 2020 permettront de dimensionner les fondations du bat E

Bâtiments B et C : fissurations et tassements

En août 2019 des fissures ont été constatées sur les bâtiments B et C, avec audit de Veritas solutions et constat d'huissier.

Lors de la rénovation du système d'évacuation des eaux pluviales, des constats d'huissier avant et après travaux ont permis de constater l'évolution des fissures des bâtiments B et C. Ces documents ont été transmis à la Foncière pour suite à donner.

(ENT)_Les Andelys 10 rue du général Fontanges de Couzans : la Sitelle

La Sitelle comporte 10 studios Maison Relais, 4 logements « foyers jeunes travailleurs » et 2 logements PLAI, des locaux communs.

Remise en état d'une partie du mur mitoyen en pierre coté 8 rue Fontange.

TRAVAUX REALISES PAR LES BENEVOLES

L'entretien étant à la charge de Soliha, gestionnaire pour le compte de la Foncière, des bénévoles interviennent pour différents types de travaux.

Un bénévole technique de Vernon intervient sur la Cérésia et sur l'Intergénérationnel.

Maison relais de Vernon. : Remise en état de 1 logement ainsi que diverses interventions de réparations (prises électriques, fuites douches, débouchage évacuation douche, scellement lavabo, changement WC, étanchéité bac de douche, montage armoire).

Un des Andelys intervient sur la Sitelle.

A noter des rénovations de peinture de logements à la Cérésia et la Sitelle après départ d'un résident effectuées par d'autres résidents.

AUTRES PRESTATIONS REALISEES PAR LES BENEVOLES

Des négociations ont été menées avec des assureurs pour des sinistres en dégât des eaux et autres

Dégâts des eaux

18 Avenue A Briand Dégâts des eaux du 24 septembre 2019

Sur proposition de l'expert, l'assureur de la locataire lui a versé une indemnisation pour la remise en état du logement, mais celle-ci n'a rien entrepris

Négociation des CESF et la locataire pour faire réaliser les travaux

10 rue de Fontange Les Andelys – La Sittelle –

Remise en état du réseau eau potable après rupture de canalisations – l'assureur a pris en charge les surconsommations d'eau.

Autres procédures

10 rue de Fontange Les Andelys – La Sittelle Logement T 4 au 2^{ème}

Suite à tempête du 10-2-2020, des ardoises sont tombées, l'assureur de la locataire a pris en charge la réparation du plafond/

PROJET BOTTOLIER EVREUX

La Foncière dispose d'un terrain avec garages, ateliers et une maison habitée par une famille. Un projet social de Maison Relais de 20 places a été élaboré et accepté par la Mairie d'Evreux en décembre 2018. Depuis ce projet est en stand-by faute de moyens humains pour le retravailler et le porter.

PATRIMOINE PROPRIETAIRES SOLIDAIRES ET BAILLEURS SOCIAUX

Entretien du patrimoine

L'équipe technique assure l'entretien du patrimoine des 20 logements qui sont confiés par des propriétaires privés

TRAVAUX REALISES PAR DES ENTREPRISES

Après le départ de locataires ; des travaux de rénovation ont été initiés avec l'intervention d'entreprises aux frais des propriétaires.

Rue Bottolier : toiture

Résidence du parc : aménagement SDB

TRAVAUX REALISES PAR LES BENEVOLES

Des bénévoles ont remis en état plusieurs logements après le départ de locataires, notamment à Evreux e avec des travaux de peinture, d'électricité et d'aménagements. Le logement rue Saint Thomas a été rendu à sa propriétaire en très bon état après d'importants travaux de l'ensemble du logement.

Les logements remis en état par notre mécénat de compétence : rue ST Thomas, rue Passot, rue du fer à cheval, rue de la Cavée boudin.

AUTRES PRESTATIONS REALISEES PAR LES BENEVOLES

Des négociations ont été menées avec des assureurs pour des sinistres en dégât des eaux et autres

Dégâts des eaux Rue des prés à St Marcel, T3 Rue Passot à Evreux...*etc.*

Déménagements d'appartements et annexes

Réalisés par des équipes de bénévoles et des salariés associés le cas échéant à l'EPIDE

Livraisons de matériels et d'électro-ménagers

Louviers, Vernon, Evreux.

MODALITE D'ENTRETIEN DES LOGEMENTS

Décision des travaux

Un Bureau Technique a lieu toutes les 4 à 6 semaines... Là sont décidées les priorités, les travaux à réaliser et à la charge financière de qui (Habitat Humanisme, propriétaire ou locataire du logement).

Les travaux concernent avant tout les logements Propriétaires solidaires ; les logements Foncière sont gérés par SOLIHA et un certain nombre de travaux des logements en BG le sont par les bailleurs sociaux.

Ces travaux sont de tous ordres : réparations de fuites sur sanitaires, changement d'éléments de ceux-ci, entretien et réparations diverses (volets roulants, radiateurs, portes cassées...), revêtements muraux, etc. Mais aussi rénovation de logements à la sortie des familles.

Engagement des travaux : Mécénat de compétence et bricoleurs

Nous connaissons toujours un déficit de bénévoles bricoleur bien que de nouveaux soient arrivés intervenant sur Evreux pour deux et sur Vernon pour un.

Depuis septembre 2019 est arrivé un mécénat de compétence de 19h par semaine et pour 18 mois. Sa mission se termine fin février 2021. Il restera en tant que bricoleur, un nouveau bénévole va assurer la gestion du planning des travaux et sa mise à jour.

CAPTATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS PROPRIETAIRES SOLIDAIRES

16 personnes nous ont contactés. Les logements sont répartis comme suit :

- Evreux 9 (Transformation d'un hôtel en studios -T3 Navarre - T3 Résidence du parc -T2 Résidence Panette -T2 centre Evreux - T1 quartier Pasteur - 2T1 Navarre
- Gaillon ; 1T1 - 1T2
- Mesnil en ouche : T2
- Thomer la Sogne : 2 chambres
- Gravigny : T2
- Pont Audemer : T4
- Thiberville : terrain constructible pour « Intergénérationnel »
- Bernay : appartement à rénover
- Vernon : Maison centre-ville avec différents appartements

Sur les différents biens référencés, nous en avons visité une majorité.

En 2020, trois nouveaux logements ont été captés avec signature de bail, la signature du bail du quatrième se fera en janvier 2021.

Un logement à Evreux a été rendu, la propriétaire souhaitant le récupérer.

Pour les autres biens :

Soit la situation géographique ne nous convenait pas (trop isolé pour permettre à nos publics de se réinsérer)

Soit la taille du logement ou son état ne nous conviennent pas : trop grand (nos besoins à l'heure actuelle se portent sur des studios ou des T1) ou nécessitant trop de travaux ou isolation insuffisante au regard des critères actuels (logements F ou G exclus)

Les propositions de studios pourtant intéressantes n'ont pas pu aboutir, DPE trop élevé, consommation électrique incertaine.

Soit il n'y a pas eu d'entente possible sur le prix (loyer inférieur ou très inférieur au loyer du marché)

BILAN & PERSPECTIVES

La captation de logements propriétaires solidaires nécessite un investissement important notamment en temps.

Les critères demandés aux propriétaires solidaires sont de plus en plus exigeants, en particulier en ce qui concerne la partie énergétique mais on ne peut mettre nos familles en difficultés sur ce plan-là.

Compte tenu des difficultés concernant l'absence au regard des besoins de petits logements nous envisageons l'achat de ce type de logements par la Foncière ; Une maison de la Foncière ayant été vendue en fin d'année nous souhaitons que cette dernière réinvestisse dans 1 ou 2 T1

EQUIPE COMMUNICATION – EPARGNE SOLIDAIRE

L'activité communication pour 2020 a été très limitée compte tenu de la pandémie, des confinements et restrictions aux rassemblements.

L'activité communication repose sur :

- Lettres d'information : elles ont été maintenues
- Manifestations grand public organisées soit par nous soit par la Fédération
- Inauguration de nos projets

L'objectif étant de faire connaître l'association, recruter des bénévoles, des souscripteurs, informer ceux-ci et les donateurs sur l'utilisation des dons et faire participer nos locataires ou résidents.

Lettres d'information

Deux bulletins d'information ont jalonné l'année en avril et octobre 2020 permettant de mettre en valeur nos réalisations :

- Activités de l'Habitat Intergénérationnel sur Vernon ; ainsi que celle de nos deux Maisons Relais
- D'illustrer la vie de l'association de l'Eure et de relayer les informations du mouvement Habitat et Humanisme et de mettre en valeur nos partenariats.

L'envoi de ce bulletin se fait par courrier et par mail pour une autre partie (liste de contacts mise à jour environ 600)

NB : à la demande de la Bibliothèque de France notre lettre d'information fait l'objet d'un dépôt légal.

Manifestations grand public

Il n'y en a pas eu en raison de la situation sur Evreux et Vernon.

Manifestation aux Andelys pour la journée de la femme (voir rapport La Sittelle)

LE FORUM DES ASSOCIATIONS DE VERNON



ET POUR UNE PREMIERE PARTICIPATION A EVREUX.



VENUE DE BERNARD DEVERT EN JANVIER

A la suite de l'inauguration de l'Habitat Intergénérationnel pour laquelle Bernard Devert Président de la Fédération Habitat et Humanisme, s'était déplacé une promesse de rendez-vous avait été fixée.

Elle a eu lieu en Janvier : venue à Evreux au siège avec discussion auprès des salariés et bénévoles puis repas préparé par les résidents et visite de la Maison Relais de la Sittelle aux Andelys. Les journalistes locaux avaient été conviés. Ambiance gaie et chaleureuse.



MOBILISATION DIFFICILE DU BENEVOLAT PAR TEMPS DE PANDEMIE

Plusieurs nouveaux bénévoles ont toutefois rejoint l'association en 2020.

C'est à la fois sur le site internet de la Fédération HH, au travers le réseau des bénévoles en place, sur le site de France Bénévolat et lors de notre participation à des manifestations grand public que se manifestent les nouvelles candidatures. Il n'y a pas eu ces dernières ce qui a limité cette recherche. Par ailleurs les bénévoles ont pour beaucoup plus de 65 ans et donc se protègent en cette période....

DONS & SOUSCRIPTIONS 2020

Les Cotisations et Dons (hors abandon de frais et mécénat)

	Nb 2018	Montant 2018	Nb 2019	Montant 2019	Nb 2020	Montant 2020
COTISATIONS	54	1350€	80	2233€	72	2016€
DONS	122	28075€	144	30454€ (1)	137	44187€ (1)

Dont actions Foncière HH : (1) pour 592€ en 2019 et 20424€ en 2020

Souscriptions à la Foncière Habitat & Humanisme :

Les montants souscrits dans l'Eure servent à financer les acquisitions et les réhabilitations de logements par la Foncière en priorité dans notre Département. Ils correspondent à un apport de capitaux propres.

Placements Solidaires	Souscriptions en 2020	Total des souscriptions au 31/12/2020
Actions Foncière	<i>26 pers. pour 1366 parts (202168€)</i>	<i>12487 parts (1149474€)</i>

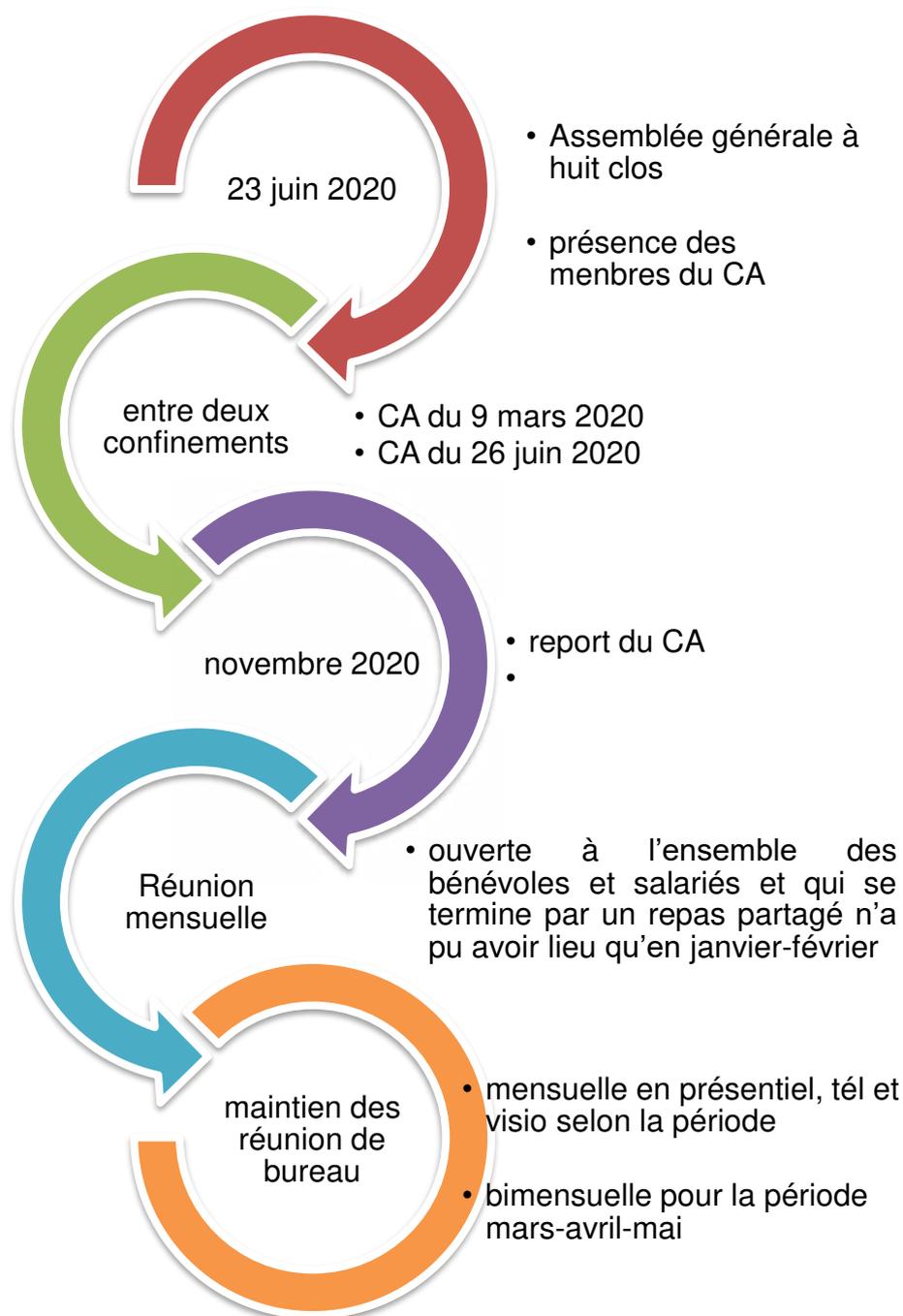
Cession de revenus d'épargne au profit d'Habitat & Humanisme :

L'ensemble de ces placements solidaires a rapporté à l'association cette année la somme de 2800 € (*estimation en attente de solde définitif*) qui est affectée principalement à l'accompagnement des ménages.

Le total des cotisations, des dons, du mécénat et des produits de l'épargne solidaire représente 30.6% du total des subventions institutionnelles.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Compte tenu de l'épidémie et des restrictions l'ensemble de rendez-vous de la vie associative réunions a été modifié :



EQUIPE ADMINISTRATIVE & FINANCIERE

Accueil téléphonique, gestion courrier et mails association, accueil du public, émission des reçus fiscaux et lettres de remerciements...

Réalisation et envoi des convocations au CA et AG, mailing pour la lettre d'information, appel à cotisation.

La comptabilité est assurée en interne, à l'aide du logiciel Sage 1000.

Un commissaire aux comptes du Cabinet FITECO contrôle la tenue de cette comptabilité.

L'émission des bulletins de salaire et les déclarations trimestrielles de charges sont sous traitées à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Eure.

BILAN D'EXPLOITATION, NATURE DES SUBVENTIONS

Organisme	Montant accordé	Montant reçu
CAF	40000 €	40000 €
D.D.C.S.	273630 €	273630 €
Conseil Départemental	29000 €	26000 €
Grand Evreux Agglomération	0 €	0 €
MSA	2000 €	2000 € (1)
Ville d'Evreux	2500 €	2500 €
Ville de Garencières	100 €	100 €
Ville Houlbec Cocherel	500 €	500 €
Ville des Andelys	1000 €	1000 €
Ville de Vernon	4000 €	4000 €
TOTAL	352730 €	349730 €

(1) règlement du montant 2019

Ils soutiennent notre projet associatif et social.



EVREUX

COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2020 (cf. annexes)

Le compte de résultat 2020 fait ressortir un résultat positif de **33614.47 €**

Valorisation du bénévolat : 4758 heures soit 48294 € hors charges, soit 2.89 ETP. Ce montant est sous-estimé : les bénévoles ne comptabilisent pas toutes les heures passées à leur domicile.

NB: le nombre d'heure de 2020 est en réduction en conséquence de la crise sanitaire.

SYNTHESE SOCIALE : HABITAT & HUMANISME 2020, C'EST



ANNEXE 1

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020					
	CHARGES			PRODUITS	
	2 020	2 019		2 020	2 019
60 Achats			70 Vente		
Prestation de Services			Prestations de service	25 101	14 459
Achat matière, fournitures et équipements	55 891 €	44 462 €	Loyer-chg-assur Sous loc - BG - MR	389 167	293 981
Fournitures administratives	1 728 €	2 303 €	74 Subventions d'exploitation		
61 Services extérieurs			Subvention D.D.C.S. de l'Eure	273 630	215 969
Locations immobilières (hors bureau HH27)	248 526 €	223 038 €	Subvention Conseil Départemental	29 000	27 000
Loyer et Charges Bureau HH27	6 732 €	5 529 €	Subvention C.A.F de l'Eure	40 000	50 500
Entretien et réparations	8 212 €	6 916 €	Subvention MSA	4 000	0
Sous traitance, prestations, documentation	10 058 €	4 577 €	Subvention Ville d'Evreux	2 500	2 500
Assurances	8 064 €	9 406 €	Subv Agglo Evreux Porte Normande	0	3 500
62 Autres Services Extérieurs			Subvention Ville de Vernon	4 000	4 000
Rémunération prestataires et honoraires	55 541 €	39 000 €	Subvention autres mairies	1 600	2 600
Personnel détaché	39 375 €	18 064 €	Subventions Fondations	21 000	13 000
Frais d'acte, contentieux	134 €	217 €	Subvention HH Fédé	19 315	17 777
Organisation de manif locale	4 803 €	5 738 €	75 Autres prod de gest courante		
Publicité, publications : lettre info	1 242 €	1 323 €	Dons	44 187	29 862
Déplacements, missions	19 263 €	26 885 €	Cotisations	1 988	2 233
Services Bancaires, postaux, telecom...	24 910 €	16 158 €	Don mécénat de compétence	33 975	15 364
63 Impôts et taxes			Abandon frais bénévoles	6 934	9 846
64 Charges de personnel			Produits de l'Epargne Solidaire	314	2 684
Rémunération des personnels	239 582 €	217 134 €	Produit usufruit	207	1 769
Charges sociales	80 712 €	66 833 €	76 Produits financiers		
Autre charges/personnel (congrés, form, Méd Trav)	7 540 €	2 238 €	Autres produits financiers	438	294
65 Autres charges de gestion courante	338 €	6 267 €	77 Produits exceptionnels		
66 Charges Financières			Produits except. Sur exercice	1 078	3 492
67 Charges exceptionnelles	18 051 €	15 756 €	Produits sur exercices antérieurs	34 361	13 196
68 Dotation aux amortissements			Variation en cours production		
Amortissement	6 553 €	4 865 €	78 Reports (ressources non utilisées n-1)		
Provision pour charges Residences	26 900 €				
Report Fonds dédiés sur subv	64 500 €		Reprise provision impayés	21 849	23 361
Provision impayés loyers et facture	27 376 €	21 849 €	Reprise sur Sub. Fonct. non utilisé	36 500	37 543
Provision gros entretien	13 197 €	8 000 €	Transfert de charges	11 697	0
Résultat	33 614 €	38 369 €	TOTAL	1 002 842	784 929
TOTAL	1 002 842	784 929			

ANNEXE 2

BILAN au 31/12/2020 - HABITAT et HUMANISME EURE

ACTIF				PASSIF			
	2020	2019	2018		2020	2019	2018
Matériel & Mobilier	21 722	18 309	10 758	Fonds Associatif	12 091	12 091	12 091
Amortissement	-15 480	-8 927	-3 572	Report à nouveau	188 499	150 130	139 383
	6 242	9 382	7 186	Résultat de l'exercice	33 614	38 369	10 747
Titres Crédit Coopératif part B				Fonds de Roulement Maison Relais	20 000	20 000	20 000
Titres de participation HHD			50 753	FONDS ASSOCIATIFS	254 204	220 590	182 221
Titres de participation Foncière	268 768	248 344	144 963	Mécénat Travaux/Réparations	3 222	3 222	3 222
Dépôt de garantie	7 906	9 052	5 498	Fonds dédiés pour MR Les Andelys	3 141	3 141	6 890
ACTIF IMMOBILISE	282 916	266 778	208 400	Fonds dédiés pour logs	4 405	4 405	4 405
Créances locataires	34 559	33 905	46 263	Fonds dédiés pour MR Vernon	5 277	5 277	5 277
Provision risques impayés	-27 376	-21 849	-23 361	Fonds dédiés projet Réfugiés	64 500	36 500	37 543
Créances propriétaires			412	Fonds dédiés financement exceptionnel	146 549	146 549	97 955
Fédération	8 414	26 123	17 116	Fonds dédiés Mécénat Intergénérationnel	12 003	12 003	14 003
Foncière				FONDS DEDIES	239 098	211 098	169 296
Débiteurs-créditeurs divers	12 094	3 369	8 447	FONDS PROPRES	493 303	431 688	351 517
Produits à recevoir	17 192	21 253	14 037	Provision grosses réparations	36 295	23 099	15 099
ACTIF CIRCULANT	44 883	62 801	62 914	PROVISIONS REGLEMENTEES	36 295	23 099	15 099
Banque Crédit mutuel	27 320	28 404	64 339	Dépôt de garantie locataires	30 078	24 524	12 169
Livrets Crédit Mutuel	187 157	86 726	89 451	Propriétaires à payer			
Caisse d'épargne	71 978	62 561	40 940	Dettes sociales	49 608	43 090	33 044
Credit agricole	65 018	41 961	27 723	Taxe sur les salaires			
Caisse	2 193	582	1 572	Provision congés payés	21 437	17 142	15 688
TRESORERIE	353 665	220 235	224 025	Fournisseurs à payer	7 095	9 787	10 641
				Fédération			
				Foncière			56 458
Total Général	681 464	549 813	495 339	Débiteurs et créanciers divers			
				Produits constatés d'avance			
				Charges à payer	43 648	485	724
				DETTES	151 867	95 027	128 724
Créances locataires nettes de provision	7 183	12 056	22 902	Total général	681 464	549 813	495 339

ANNEXE 3

BUDGET PREVISIONNEL 2021 ED 1			
CHARGES		PRODUITS	
60 Achats	58 885	70 Ventes	396 600
Achat matière et fournitures	53 885	Loyers-chrg-as sur	375 000
Autres Fournitures	5 000	prestations de service	21 600
61 Services Extérieurs	305 700	74 Subventions d'exploitation	402 700
Locations	276 700	Subvention DDCS	324 100
Entretien et réparation	10 000	Subvention Conseil Départemental	25 000
Assurances	9 000	Subvention Caisse Allocations Familiales	40 000
Sous traitance, prestations, documentation	10 000	Subvention MSA	2 000
62 Autres services extérieurs	111 000	Subvention Evreux Porte Normande	3 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires	55 000	Subvention Mairie Evreux	2 500
Publicité, publication	2 500	Subvention Vernon	4 000
Déplacements, missions	28 500	Subvention Autres Communes	1 600
Services Bancaires, autres	25 000	75 Autres produits de gestion courante	30 100
63 Impôts et Taxes	0	756 Cotisations	2 000
64 Charges de personnel	362 600	758 Dons manuels, Mécénat	28 100
Rémunérations	265 000	76 Produits Financiers	500
Charge Sociales	90 100	78 Reprises sur amortissements et provisions	45 285
Autres Charges de Personnels	7 500		
68 Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	37 000		
TOTAL des CHARGES	875 185	TOTAL des PRODUITS	875 185
861 Mise à disposition gratuite de biens et services	3 500	870 Bénévolat	62 000
864 Valorisation bénévolat	62 000	875 Dons en nature	3 500
TOTAL	65 500	TOTAL	65 500